

Rapport d'activité 2025





© George Washa

Sommaire

Sommaire	3
Éditorial	4
Les chiffres clés de l'année 2025	5
Nos missions	7
Publics accompagnés	9
France terre d'asile sur le terrain	10

1. NOS ACTIONS 11

Les temps forts	12
Premier accueil et information aux personnes étrangères	16
Protection et hébergement	22
Intégration	26
Expertise	32
Nos publications	36
Nos combats	38
Pour une vision plus juste des migrations	40

2. NOTRE ORGANISATION 42

Instances	43
Le comité de direction	44
Ressources humaines	45
Le bénévolat, un soutien essentiel dans l'accompagnement des personnes exilées	47
Rapport financier	48

3. ANNEXES 51

Liste des acronymes	52
Merci pour leur confiance	53

Éditorial

L'année 2025 s'inscrit dans un contexte particulièrement préoccupant pour les politiques migratoires en France et en Europe. Le débat public, tant politique que médiatique, se fait l'écho de discours simplificateurs, anxiogènes, souvent stigmatisants à l'égard des personnes exilées. Cette évolution n'est pas sans conséquence : elle influe directement sur les conditions d'accueil, sur les perspectives d'intégration, et plus largement sur la manière dont notre société considère celles et ceux qui cherchent protection et avenir sur notre territoire.

Les effets concrets de ce climat hostile sont visibles et mesurables. L'année 2025 a été marquée par un recul important des capacités d'accueil, avec la fermeture de 6 500 places d'hébergement pour demandeurs d'asile. Cette décision, aux conséquences lourdes, accentue la précarité de publics déjà vulnérables, fragilise les parcours et met en tension l'ensemble des dispositifs existants. Elle témoigne d'un désengagement préoccupant qui compromet l'effectivité du droit d'asile.

À ces difficultés structurelles s'ajoutent les limites persistantes de l'administration numérique des étrangers en France, ainsi que des retards récurrents dans la délivrance et le renouvellement des titres de séjour. Ces dysfonctionnements plongent de nombreuses personnes étrangères dans une insécurité administrative aux conséquences très concrètes : accès entravé à l'emploi, au logement et aux droits, parcours d'intégration brutalement interrompus.

Face à ces constats, France terre d'asile n'a jamais cessé d'agir. L'association est restée pleinement mobilisée tout au long de l'année grâce à l'engagement quotidien de ses plus de 1 500 salariés, dont le professionnalisme et la détermination constituent le socle de notre action. Cette mobilisation est également portée par un conseil d'administration engagé. Ensemble, ils ont, en 2025, entamé les premières étapes du travail de redéfinition de notre projet stratégique, afin d'adapter nos actions aux évolutions des besoins, de renforcer notre impact et de consolider notre rôle dans un environnement en constante évolution.

Fidèle à sa mission, France terre d'asile continue de défendre son rôle de partenaire privilégié des pouvoirs publics, des collectivités territoriales et des acteurs privés. Dans un contexte parfois difficile, nous poursuivons notre action avec une conviction intacte :

celle qu'un accueil digne et une intégration réussie des personnes exilées ne sont pas seulement des obligations morales et juridiques, mais aussi des investissements d'avenir pour notre société.

Il est aujourd'hui nécessaire de le dire avec clarté : il est véritablement temps de sortir d'une politique migratoire délétère, fondée sur des représentations erronées et des logiques de court terme. Cette politique produit de la souffrance humaine, fragilise la cohésion sociale et engendre, paradoxalement, des coûts financiers extrêmement élevés pour la collectivité.

Une autre voie est possible. Une politique migratoire humaine et efficace, fondée sur le respect des droits, la rationalité des dispositifs et l'accompagnement des parcours, est non seulement souhaitable mais aussi bénéfique pour toutes et tous. Elle permettrait de transformer des parcours d'exil en trajectoires d'intégration, de donner aux personnes les moyens de contribuer pleinement à la société et de renforcer notre capacité collective à relever les défis contemporains.

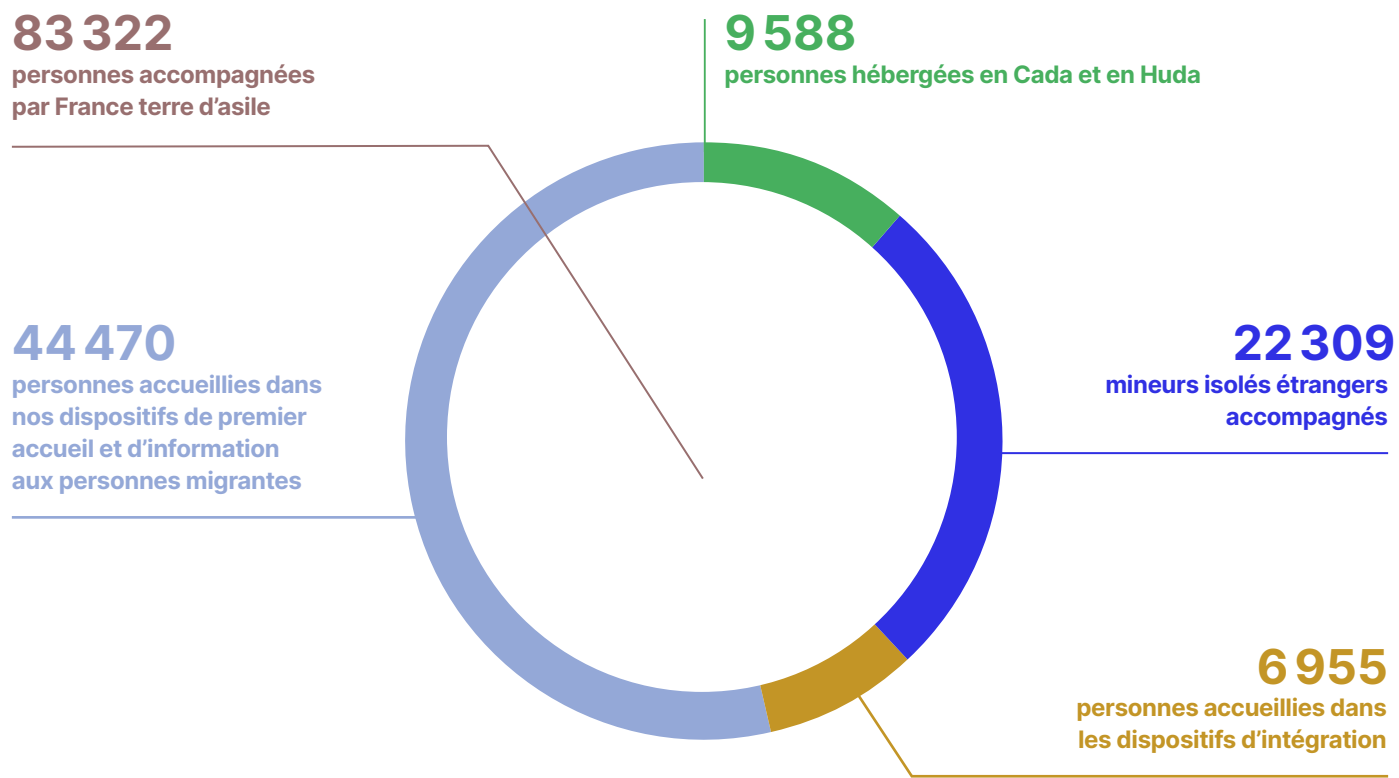
C'est dans cet esprit que France terre d'asile poursuivra son engagement en 2026, avec détermination, lucidité et espoir.

Najat Vallaud-Belkacem, Présidente.
Vincent Beaugrand, Directeur Général.



LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2025

PUBLICS



→ L'ACCOMPAGNEMENT ET L'HÉBERGEMENT EN CADA ET EN HUDA

9 588 personnes hébergées en Cada et Huda	5 952 places d'hébergement en Cada et Huda	49 places d'hébergement pour personnes LGBTQ+
30 places d'hébergement pour personnes victimes de traite des êtres humains et/ou de violences basées sur le genre		

EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE 2025



→ PREMIER ACCUEIL ET INFORMATION AUX PERSONNES ÉTRANGÈRES

35 430

personnes domiciliées en Spada (file active)

3 054

personnes rencontrées lors d'opérations de maraude

5 986

personnes rencontrées en centres de rétention administrative

13

Spada

1

service d'aide aux étrangers retenus

80

places d'hébergement en centre de transit

1

centre de transit

→ L'ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS ISOLÉS ÉTRANGERS

11 754

jeunes mis à l'abri

9 033

jeunes évalués

912

places d'hébergement

791

jeunes pris en charge en hébergement pérenne

461

jeunes pris en charge en hébergement temporaire

270

jeunes suivis au sein des services jeunes majeurs

20

établissements et dispositifs pour mineurs isolés étrangers

→ L'ACCOMPAGNEMENT À L'INTÉGRATION

2 320

personnes hébergées

1 680

places d'hébergement

4 635

personnes accompagnées dans les dispositifs d'intégration sans hébergement

32

dispositifs d'intégration dont

13

CPH et établissements assimilés

HÉBERGEMENT

8 624

places d'hébergement gérées par France terre d'asile

NOS MISSIONS

Depuis 1971, France terre d'asile agit pour la défense des droits humains en informant, accompagnant et hébergeant les personnes en demande d'asile, les bénéficiaires d'une protection internationale et les mineurs isolés étrangers. Elle assure également les missions de garantie de l'accès aux droits des personnes retenues en centre de rétention. Présente dans 10 régions et plus de 60 villes à travers une centaine de dispositifs, l'association accompagne chaque jour plusieurs milliers de personnes exilées dans leurs parcours d'accueil, de protection et d'intégration.

Au-delà de l'accompagnement social et juridique, France terre d'asile mène des actions de plaidoyer et de sensibilisation afin de défendre les droits des personnes migrantes à l'échelle nationale et européenne et d'informer sur les enjeux autour des migrations. L'association réalise également un travail juridique essentiel et forme les professionnels du secteur, afin de renforcer les pratiques d'accompagnement et de mieux répondre aux réalités de la demande d'asile.

Défendre le droit d'asile et les droits des personnes étrangères

France terre d'asile élabore des analyses et recommandations à l'échelle française et européenne pour défendre et faire évoluer les droits des personnes exilées. L'association contribue également au débat public à travers des actions d'information et de sensibilisation destinées à mieux faire comprendre les enjeux liés à l'asile et aux migrations.

Engagée dans une dynamique de travail en réseau, France terre d'asile est membre de plusieurs organisations nationales et européennes, parmi lesquelles l'Union nationale interfédérale des oeuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux (Uniopss), la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS), le collectif Cause Majeurs ! ou encore le Conseil européen pour les réfugiés et les exilés (ECRE). Ces coopérations renforcent sa capacité d'action et son engagement en faveur d'une politique d'accueil respectueuse des droits fondamentaux.

Accueillir, informer et orienter les personnes en demande d'asile et les personnes migrantes

France terre d'asile assure des missions de premier accueil, d'information et d'orientation des personnes en demande d'asile et des personnes migrantes, en tenant compte de leur situations individuelles et de leurs besoins. L'association accompagne les personnes dans leurs premières démarches administratives et dans leur procédure d'asile, tout en facilitant l'accès aux droits sociaux.

Cette mission est notamment menée au sein de 13 structures de premier accueil des demandeurs d'asile (Spada), où sont proposées des prestations de domiciliation administrative, d'accompagnement social et juridique, ainsi qu'un appui dans les démarches liées à la demande d'asile.

À Paris, France terre d'asile mène également des actions de maraude, de mise à l'abri, d'information et d'orientation

Notre histoire

Fondée en 1971, France terre d'asile s'est construite autour d'une conviction centrale : le droit d'asile est un droit fondamental qui doit être défendu et promu. Dès ses premières années d'existence, l'association s'est mobilisée face à l'arrivée en France de personnes réfugiées du Chili, après le coup d'État de 1973, et a assuré pendant plus de trente ans la coordination du dispositif national d'accueil (DNA).

À partir des années 2000, l'association élargit progressivement son champ d'action afin d'adapter

ses réponses aux réalités du terrain et aux besoins des personnes accompagnées : ouverture de structures d'accueil et d'accompagnement sur l'ensemble du territoire, développement de programmes d'intégration pour les personnes réfugiées, engagement croissant dans la protection des mineurs isolés étrangers. Cinquante ans après sa création, France terre d'asile reste l'un des principaux acteurs du secteur de l'asile, de l'intégration, de la protection des mineurs isolés étrangers, et de l'accès aux droits des personnes étrangères en France.

à destination des personnes migrantes en situation de rue. L'association déploie par ailleurs des dispositifs temporaires ou d'urgence pour répondre à certaines crises humanitaires, comme l'accueil des personnes déplacées d'Ukraine ou des personnes évacuées d'Afghanistan.

Héberger et accompagner les personnes en demande d'asile et les bénéficiaires d'une protection internationale

France terre d'asile gère 33 centres d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada) et une quarantaine de dispositifs d'intégration destinés aux bénéficiaires d'une protection internationale, dont 13 centres provisoires d'hébergement (CPH) et structures assimilées.

Les personnes accueillies dans les Cada bénéficient d'un accompagnement social et juridique tout au long de leur demande d'asile, ainsi que d'activités socioculturelles ou encore d'un accompagnement à la scolarisation des enfants.

Les personnes reconnues réfugiées ou régularisées sont quant à elles hébergées dans des dispositifs temporaires visant à renforcer leur autonomie et leur intégration sociale et professionnelle. La majorité des établissements de France terre d'asile fonctionnent en hébergement diffus, c'est-à-dire dans des appartements répartis au sein des communes concernées, afin de faciliter l'insertion dans le tissu local.

Favoriser l'insertion par l'emploi et le logement

En complément de l'hébergement et de l'accompagnement social, France terre d'asile développe plusieurs dispositifs favorisant l'insertion professionnelle et l'accès au logement des personnes réfugiées ou disposant d'un titre de séjour pour un autre motif.

Ces programmes ont notamment pour objectif de prévenir les situations d'exclusion sociale et professionnelle, tout en soutenant l'autonomie des personnes accompagnées. Les actions mises en œuvre reposent ainsi sur un suivi individualisé, adapté aux besoins et au parcours de chaque personne, afin de faciliter une intégration durable dans la société.

Accueillir et protéger les mineurs isolés étrangers

France terre d'asile gère 20 dispositifs dédiés aux mineurs isolés étrangers, répartis dans six départements. Inscrites dans le cadre de la protection de l'enfance, ces structures accompagnent les jeunes tout au long de leur parcours, avec des missions d'urgence (maraude et mise à l'abri), de premier accueil (évaluation sociale et orientation vers l'hébergement), ainsi que de prise en charge pérenne des jeunes bénéficiant d'une mesure de protection.



L'objectif est de leur proposer un cadre sécurisant et un accompagnement adapté à leurs besoins et à leur parcours d'intégration.

Garantir l'accès aux droits des personnes retenues en centre de rétention administrative

France terre d'asile intervient dans les centres de rétention administrative (CRA) afin de garantir l'accès effectif aux droits des personnes retenues. L'association y assure des missions d'information et d'accompagnement juridique concernant les procédures administratives et les recours possibles.

Elle participe également à la rédaction du rapport annuel sur les CRA, aux côtés des autres associations présentes dans ces lieux d'enfermement : [La Cimade](#), [le Groupe SOS Solidarités – Assfam](#), [Forum réfugiés](#) et [Solidarité Mayotte](#). Ce travail collectif contribue à documenter les conditions de rétention et à alerter sur les atteintes aux droits observées.

Former les professionnels du secteur pour améliorer les pratiques d'accompagnement

France terre d'asile propose des formations et des outils à destination des travailleurs sociaux et des professionnels accompagnant des personnes migrantes. Ces formations couvrent différents domaines : accompagnement juridique et social, santé mentale ou encore insertion socioprofessionnelle.

L'association pilote également le [Centre appui ressources – intégration](#) (anciennement Reloref), un centre de ressources destiné aux professionnels accompagnant les bénéficiaires d'une protection internationale. À travers cette activité, France terre d'asile contribue au renforcement des compétences des acteurs du secteur et à l'amélioration des pratiques d'accompagnement.

PUBLICS ACCOMPAGNÉS

Les personnes en demande d'asile

Une personne en demande d'asile est une personne étrangère qui a fui son pays d'origine en raison de persécutions politiques, religieuses, ethniques ou liées à son appartenance à un groupe social, ou de menaces graves résultant d'un conflit armé, et qui sollicite la protection de la France. Sa demande est instruite par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) en première instance, puis, en cas de recours, par la Cour nationale du droit d'asile (CNDA).

Les bénéficiaires d'une protection internationale

Un bénéficiaire d'une protection internationale est une personne dont la demande d'asile a abouti à la reconnaissance d'une protection par les autorités françaises. Elle peut se voir accorder le statut de réfugié, si ses craintes de persécution en cas de retour dans son pays d'origine sont avérées au sens de la Convention de Genève de 1951, ou la protection subsidiaire, si elle court un risque réel de subir des atteintes graves (torture, peine de mort ou menaces liées à un conflit armé) sans pour autant remplir les critères du statut de réfugié. Dans les deux cas, elle dispose d'un titre de séjour et d'un accès aux droits fondamentaux sur le territoire français.

Les mineurs isolés étrangers

Un mineur isolé étranger est un jeune de moins de 18 ans, de nationalité étrangère, présent sur le sol français

sans être accompagné d'un adulte titulaire de l'autorité parentale ou d'un représentant légal. Relevant à la fois du droit des étrangers et du dispositif de protection de l'enfance, ces jeunes sont placés sous la responsabilité de l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Leur minorité et leur isolement fondent leur droit à une protection spécifique, indépendamment de leur nationalité ou de leur situation administrative.

Les personnes retenues

Une personne retenue est une personne étrangère faisant l'objet d'une décision d'éloignement du territoire français et maintenue, dans l'attente de l'exécution de cette mesure, dans un centre de rétention administrative (CRA). La rétention est une mesure privative de liberté décidée par l'administration préfectorale, pouvant être prolongée par un juge lorsque le départ immédiat est impossible, pour une durée maximale de quatre-vingt-dix jours.

Des personnes aux vulnérabilités spécifiques

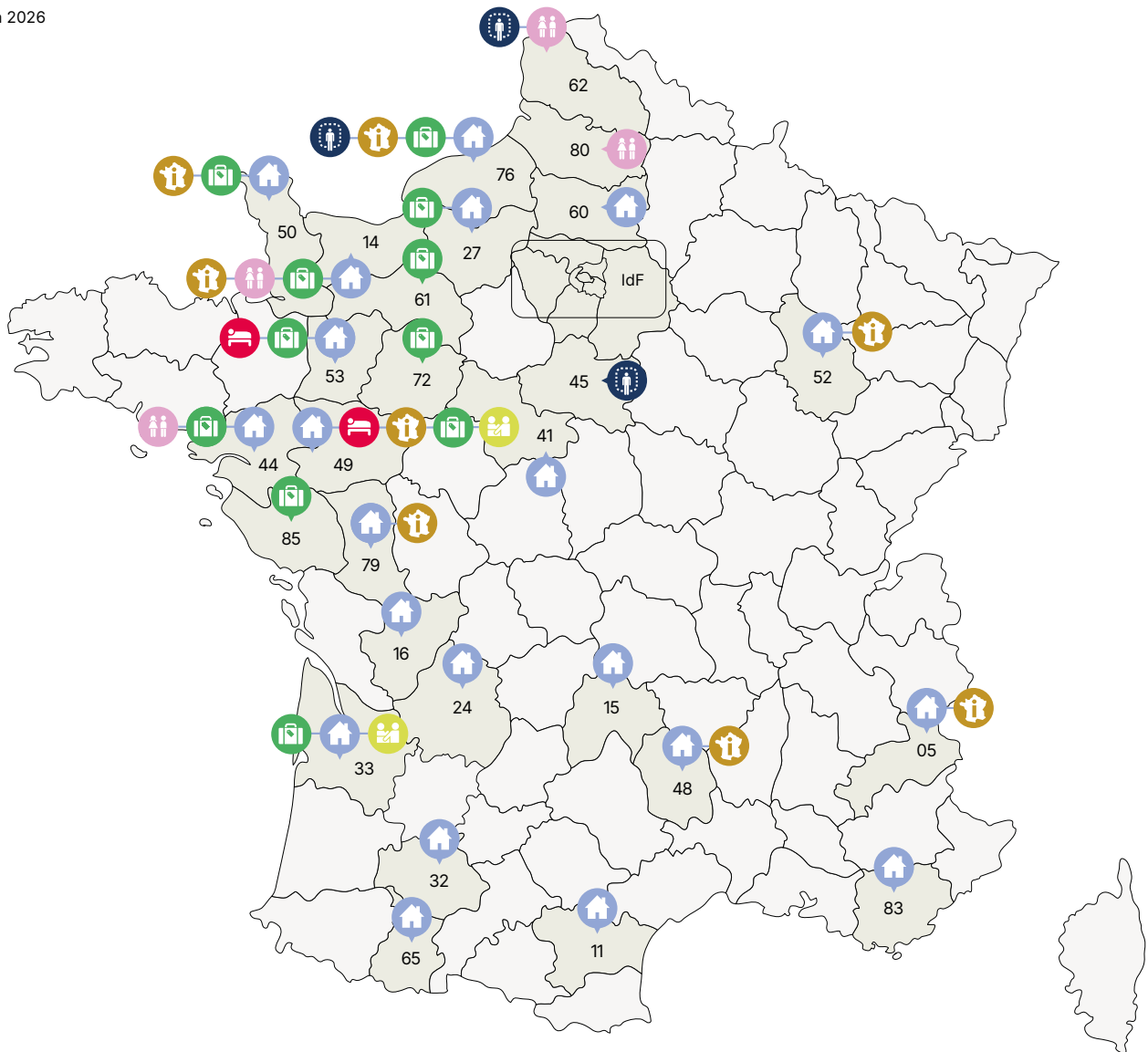
France terre d'asile accompagne des personnes dont la situation nécessite une prise en charge spécifique : les personnes LGBTQIA+ en exil, les femmes exilées et les personnes victimes de traite des êtres humains. Exposées à des risques de violence et de discrimination souvent renforcés par leur parcours migratoire, une partie d'entre elles sont accompagnées dans le cadre de places labellisées et de programmes spécifiquement dédiés à leurs besoins.

© France terre d'asile

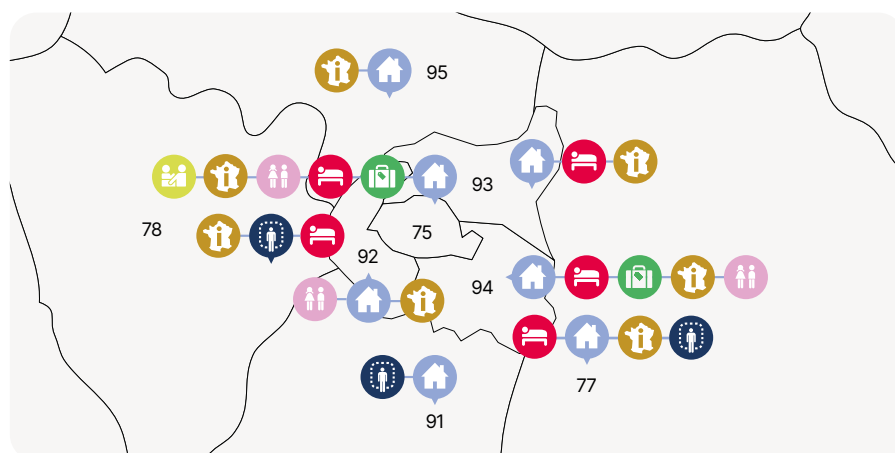


FRANCE TERRE D'ASILE SUR LE TERRAIN

Au 30 juin 2026



Île-de-France



-  Centre d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada)
-  Dispositif d'hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile (Huda)
-  Dispositif pour mineurs isolés étrangers
-  Structure de premier accueil des demandeurs d'asile (Spada)
-  Service d'aide aux étrangers retenus en centre de rétention
-  Service d'information et d'orientation
-  Dispositif d'intégration

1. Nos actions



LES TEMPS FORTS

Pour une politique migratoire plus humaine et plus efficace

L'année 2025 a représenté une année complexe pour les personnes exilées et les associations qui les accompagnent. En France, ce sont ainsi 6 500 places d'hébergement qui ont dû fermer en raison de baisses de financements décidées dans le cadre du budget de l'État, et ce alors que les besoins d'hébergement restent à un niveau très important. Beaucoup de personnes en demande d'asile sont donc à la rue ou dans des solutions d'hébergement très précaires.

Les personnes étrangères ont continué à faire face à de grandes difficultés liées aux dysfonctionnements de la plateforme de demande de titre de séjour, l'Administration numérique des étrangers en France (ANEF). Ces carences se sont à des multiples fois traduites par des pertes de ressources, d'emploi, et des pertes d'opportunité d'accéder à un logement, introduisant de nouveaux obstacles à des parcours d'intégration déjà difficiles.

Les discours politiques et médiatiques ont continué à diffuser des fausses informations relatives aux questions migratoires et à la présence de personnes étrangères en France, éloignées des réalités vécues au quotidien par les personnes concernées et les acteurs qui les accompagnent.

C'est dans ce contexte et à l'occasion des débats budgétaires que France terre d'asile a tenu à mettre en avant des propositions pour une politique migratoire plus humaine et plus efficace. Ces mesures combinent un double avantage : celui d'assurer le respect des droits fondamentaux des personnes tout en permettant à l'État et à la société dans son ensemble d'en retirer des gains en termes de finances publiques. Ainsi, garantir l'hébergement des personnes en demande d'asile dans des structures spécialisées, leur permettre de travailler dès le dépôt de leur demande d'asile, rationaliser la délivrance d'obligations de quitter le territoire français, s'abstenir d'ouvrir de nouvelles places de rétention administrative, et enfin, régulariser plusieurs milliers de personnes actuellement en situation irrégulière permettrait de rapporter 3,3 milliards d'euros par an.

Face à ces constats, l'association plaide pour un changement de paradigme. Une politique migratoire plus humaniste, respectueuse des droits et orientée vers l'intégration rapide, constitue non seulement une exigence éthique, mais aussi la condition d'une gestion publique efficace et soutenable. Dans un contexte international instable, cette vision apparaît comme une alternative pragmatique, capable de réconcilier solidarité et responsabilité budgétaire.



© Tudual Le Brun



Éxilées : le festival qui défend les droits des femmes migrantes

Les 14 et 15 novembre 2025, France terre d'asile a organisé à Paris, la première édition du festival Exilées, qui a réuni près de 6 000 personnes autour d'un objectif commun : replacer la parole des femmes exilées au cœur du débat public et porter leurs revendications en matière d'accès aux droits et de conditions d'accueil.

Douze femmes exilées accompagnées par l'association ont pris la tribune pour témoigner de leurs parcours et mettre en lumière les difficultés rencontrées dans l'accès aux droits, à la santé, à l'hébergement et à la reconnaissance des diplômes. Elles ont également alerté sur les obstacles structurels qui freinent leur autonomie, notamment dans les démarches administratives et les parcours d'insertion professionnelle. Ces prises de parole ont permis de produire des constats directement issus de leurs expériences et de rendre visibles des réalités encore insuffisamment prises en compte dans les politiques publiques.

Le festival a par ailleurs réuni participants et intervenants autour de plusieurs tables rondes sur la santé des femmes exilées et les freins systémiques à leur prise en charge, la crise de l'hébergement et ses impacts sur leur protection, la place de la culture comme levier de visibilisation de leurs récits, ainsi que les dynamiques de résistance et de mobilisation portées par des femmes en France, en Iran et en Afghanistan.

L'évènement a également été l'occasion de mettre en avant des productions artistiques autour des femmes

migrantes : expositions photographiques, lecture de témoignages écrits, documentaire sur l'apprentissage quotidien du français langue étrangère (FLE), ainsi que des performances artistiques entre spectacle drag, concerts et DJ sets.

En articulant témoignages, débats et créations artistiques, cette première édition a permis de porter les revendications des femmes exilées et de nourrir la réflexion sur les réponses à apporter en matière d'accueil, d'accès aux droits et d'accompagnement.

Replacer la parole des femmes exilées au cœur du débat public



Mineurs isolés étrangers : vers la reconnaissance du principe de présomption de minorité

L'année 2025 a été marquée par la première étape d'une évolution législative importante en faveur de la protection des enfants en exil, en cohérence avec les recommandations du Comité des droits de l'enfant des Nations unies publiées en octobre. Celui-ci rappelle un principe fondamental : toute personne se déclarant mineure non accompagnée doit être présumée un enfant et bénéficier d'une protection, tant qu'une décision judiciaire définitive n'a pas statué sur sa situation.

France terre d'asile défend de longue date l'inscription dans la loi du principe de présomption de minorité, afin de garantir une continuité de prise en charge des jeunes dont la minorité est contestée lors de l'évaluation initiale, pendant toute la durée de leur recours, au sein du dispositif de protection de l'enfance.

Le 11 décembre 2025, l'Assemblée nationale a adopté en première lecture une proposition de loi portée par le député Emmanuel Grégoire visant à consacrer ce principe et à lutter contre le sans-abrisme des mineurs isolés étrangers. Afin de soutenir ce texte, France terre d'asile a formulé plusieurs

propositions d'amendements dans le cadre des travaux parlementaires. Le texte, dont l'examen au Sénat est encore attendu, constitue une étape importante pour la mise en conformité du droit français à la Convention internationale des droits de l'enfant et à la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme.

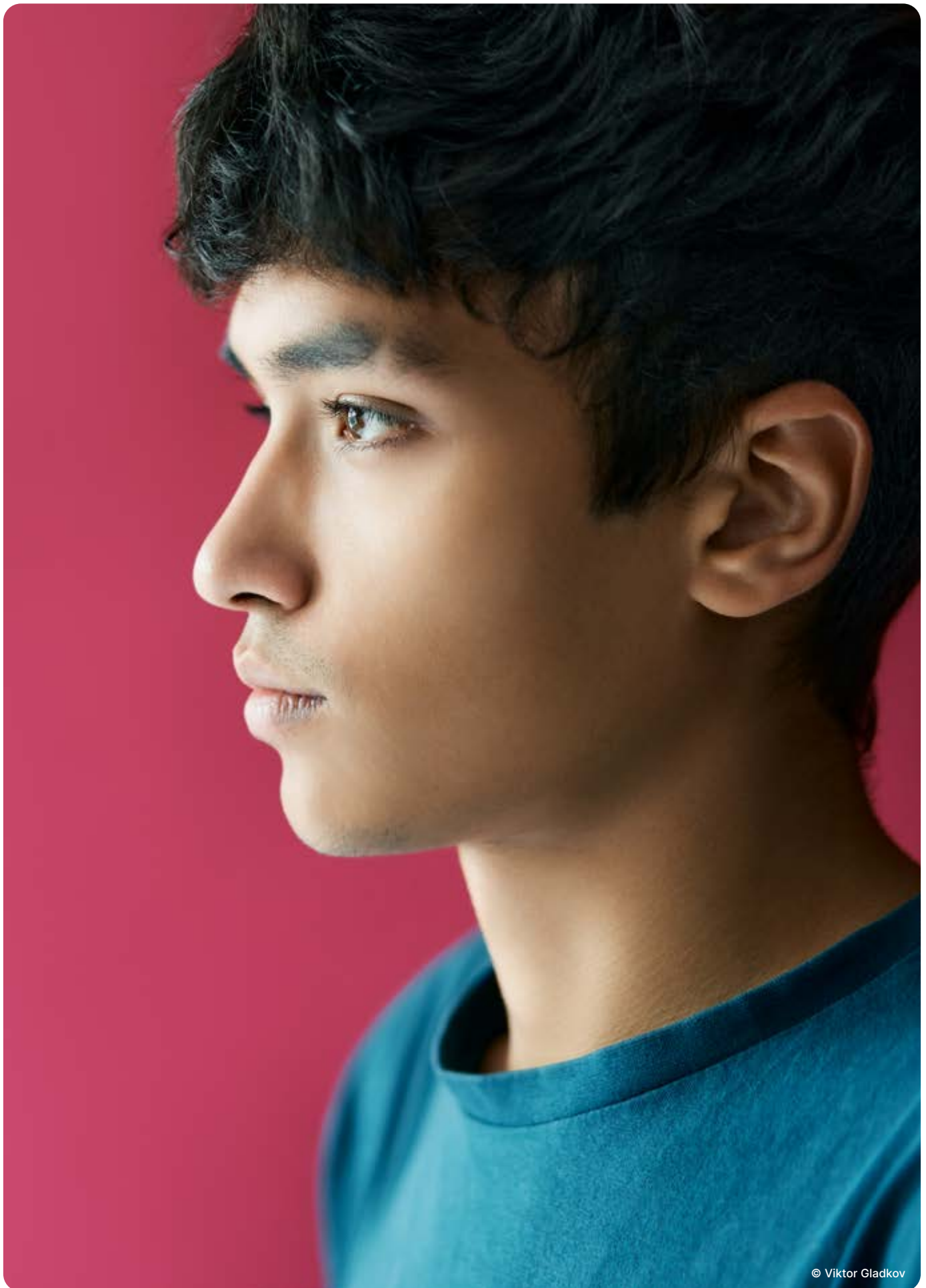
Aujourd'hui, l'absence d'effet suspensif de la saisine du juge des enfants entraîne des ruptures de prise en charge : l'accueil provisoire d'urgence cesse, laissant des jeunes sans solution d'hébergement dans le cadre de l'Aide sociale à l'enfance, tout en n'étant pas éligibles aux dispositifs pour adultes. Cette précarité les expose à des périodes d'errance prolongées, avec des conséquences importantes sur leur santé physique et mentale, alors même qu'une part significative de ces jeunes sont ensuite reconnus mineurs par la justice.

France terre d'asile rappelle que l'intérêt supérieur de l'enfant doit primer sur les considérations de gestion migratoire, et plaide pour une protection identique pour tous les enfants, sans distinction d'origine ou de nationalité. Pour rendre ce droit effectif, l'association appelle notamment à l'intégration pérenne des dispositifs pour jeunes en recours dans la protection de l'enfance, à un transfert de financements de l'État vers les départements, au renforcement des moyens judiciaires afin de réduire les délais de traitement, ainsi qu'à une évaluation systématique des besoins de santé des jeunes concernés.

L'intérêt supérieur de l'enfant
doit primer sur les considérations
de gestion migratoire



© Simon Ungeschickt



© Viktor Gladkov

PREMIER ACCUEIL ET INFORMATION AUX PERSONNES ÉTRANGÈRES

France terre d'asile accueille, informe et accompagne les personnes étrangères dès leur arrivée en France, afin de garantir un accès effectif à leurs droits. À travers ses dispositifs de premier accueil et d'urgence, l'association soutient les demandeurs d'asile dans leurs démarches administratives et leur parcours de demande de protection, accompagne les mineurs isolés étrangers, et oriente les personnes les plus vulnérables vers des solutions d'hébergement adaptées. Elle intervient également dans les centres de rétention administrative afin de veiller au respect des droits des personnes retenues et de les accompagner tout au long de leur rétention.

Informier, défendre et protéger les droits des personnes retenues

En 2025, le Service d'aide aux étrangers retenus (SAER) de France terre d'asile a accompagné des personnes enfermées dans les six centres de rétention administrative (CRA) où l'association intervient : Coquelles, Le Mesnil-Amelot, Oissel, Olivet, Palaiseau et Plaisir. Ces lieux, placés sous la responsabilité de la police aux frontières, sont des espaces de privation de liberté où des personnes en situation irrégulière sont retenues dans l'attente de leur éloignement vers leur pays d'origine ou un État tiers admissible.

Dans ce contexte, l'accès effectif aux droits et à une information claire sur les décisions administratives prises à leur encontre constitue un enjeu central pour les personnes retenues. Les équipes du Saer assurent un accompagnement juridique et administratif quotidien : elles mènent des entretiens individuels pour expliquer les procédures en cours et les voies de recours possibles devant le juge administratif pour contester une obligation de quitter le territoire français (OQTF) ou devant le juge judiciaire pour contester la mesure de placement en rétention elle-même.

Lorsque les personnes le souhaitent, les conseillers juridiques peuvent engager la rédaction de ces recours, en faisant valoir des éléments essentiels de leur situation personnelle : état de santé, vie familiale ou encore insertion professionnelle. Ce travail s'appuie également sur un rôle de mise en lien avec les proches, les avocats et les acteurs extérieurs, afin de réunir les pièces nécessaires à l'examen des dossiers.

Au-delà de l'accompagnement individuel, la présence des équipes des associations dans les CRA permet d'observer au quotidien les conditions de rétention et d'identifier des situations préoccupantes. Cette position de terrain permet d'assurer une mission de vigilance, et de signaler aux autorités compétentes les atteintes aux droits des personnes enfermées dans ces lieux.

Assurer l'accompagnement juridique et administratif des personnes retenues



© Jamie Taylor

Chiffres clés 2025 : Service d'aide aux étrangers retenus (Saer)

5986 personnes rencontrées en CRA

RÉPARTITION

4 % - FEMMES : 248 HOMMES : 5738 - **96 %**

COMPOSITION FAMILIALE

100 % - ISOLÉES : 5986

PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE

26 % - ALGÉRIE : 1577

9 % - TUNISIE : 563

8 % - MAROC : 508

6 % - ROUMANIE : 359

3 % - ALBANIE : 163

Évaluer la minorité et l'isolement : un travail collectif pour garantir la protection des jeunes exilés

Mandatée par les conseils départementaux pour conduire l'évaluation sociale de la minorité et de l'isolement, France terre d'asile exerce cette mission dans le cadre fixé par la loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfance, les textes réglementaires en vigueur et la Convention internationale des droits de l'enfant. Cette évaluation constitue une étape déterminante dans le parcours des personnes se déclarant mineures et isolées, puisqu'elle conditionne leur accès à une protection au titre de l'enfance en danger.

Dans un contexte où les pratiques et les moyens peuvent varier selon les territoires, France terre d'asile a engagé en 2025 un travail de réflexion collective autour de l'harmonisation des pratiques professionnelles. Plusieurs groupes de travail ont ainsi réuni des professionnels des services d'évaluation : cadres, évaluateurs, psychologues, infirmiers et équipes de maraude, avec une ouverture progressive aux professionnels de la mise à l'abri. Ces

échanges ont permis aux équipes de confronter leurs expériences de terrain, de partager des outils et de renforcer des pratiques communes, tout en consolidant une culture professionnelle collective autour des enjeux de protection de l'enfance.

Consolider une culture professionnelle collective autour des enjeux de protection de l'enfance

Ces travaux ont abouti à l'élaboration d'une Charte interprofessionnelle des valeurs de l'évaluation, structurée autour de six principes : la bienveillance, le bénéfice du doute, le décentrement, l'accès à l'information, la garantie des droits et la pluridisciplinarité. Nourris par des situations concrètes rencontrées sur le terrain, ces temps de réflexion ont également permis de réaffirmer le sens et les responsabilités liés aux missions menées dans les services d'évaluation.



© France terre d'asile

Parallèlement, France terre d'asile a engagé un audit interne destiné à analyser ses méthodes de travail et à élaborer un guide de bonnes pratiques à destination des équipes. Cette mission, confiée depuis septembre 2025 à Christine Gardel, ancienne membre de l'Inspection générale des affaires sociales, repose sur des échanges avec les professionnels des différents services d'évaluation, mais également avec plusieurs institutions et acteurs concernés, parmi lesquels des juridictions, des conseils départementaux, l'UNICEF ou encore Médecins sans frontières. L'objectif est de renforcer la qualité des pratiques et de garantir un accompagnement respectueux des droits et des besoins des jeunes.

Héberger et accompagner les jeunes en recours

L'Espace de mise à l'abri (EMA) de Paris héberge et accompagne une centaine de jeunes isolés étrangers particulièrement vulnérables, ayant fait l'objet d'un refus de prise en charge au sein de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) à l'issue de l'évaluation de leur minorité et de leur isolement, et engagés dans un recours devant le juge des enfants.

Face à des parcours souvent marqués par l'errance, la précarité et l'incertitude administrative, l'équipe socio-éducative propose un accompagnement global qui vise à donner aux jeunes un cadre stable et sécurisant. Celui-ci comprend un suivi éducatif quotidien, une aide matérielle (alimentation, produits d'hygiène, fournitures scolaires), ainsi qu'un soutien dans l'accès aux droits, les démarches administratives, la scolarité et l'orientation vers les structures de santé. Des activités éducatives, sportives et culturelles complètent ce suivi pour favoriser l'intégration des bénéficiaires.

L'accompagnement se poursuit après la majorité, afin d'éviter les ruptures de parcours. L'EMA continue de soutenir les jeunes devenus majeurs dans leurs démarches de régularisation et leur recherche de solutions d'hébergement de droit commun, notamment via le Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO).

Pour répondre au mieux aux besoins des jeunes accompagnés, l'EMA s'appuie sur un réseau de partenaires spécialisés : Éducation sans frontières intervient sur les questions liées aux titres de séjour, Capsys assure un accompagnement psychologique, la Mission d'intervention et de sensibilisation contre la traite des êtres humains (Mist) anime des groupes de parole dédiés aux jeunes filles, et Culture du Cœur facilite l'accès à des activités culturelles.

| 257 jeunes mis l'abri



© France terre d'asile



© France terre d'asile



© Levi Meir Clancy

Maraude : une présence renforcée auprès des personnes exilées vivant à la rue

L'année 2025 a été marquée par une forte augmentation du nombre de personnes migrantes vivant à la rue, avec 1 918 personnes recensées en estimation haute en fin d'année, contre 500 à la même période en 2024.

Cette hausse s'inscrit dans la continuité de dynamiques déjà observées l'année précédente, tout en traduisant une aggravation des situations de précarité et d'errance. Les lieux d'arrivée des personnes primo-arrivantes ou en demande d'asile se sont progressivement stabilisés, avec une présence constante tout au long de l'année sur certains sites. Dans Paris Centre, des jeunes se déclarant mineurs et engagés dans une procédure de recours pour la reconnaissance de leur minorité se sont installés durablement aux abords de la Cité internationale des arts, y constituant des campements de fortune.

Face à cette situation, l'équipe de Maraude Migrants de Paris de France terre d'asile, dispositif d'aller-vers intervenant quotidiennement auprès des personnes migrantes sans abri, a renforcé sa présence régulière sur ces lieux afin d'identifier les personnes, évaluer leurs besoins et favoriser leur orientation vers des solutions adaptées.

L'année 2025 a également été marquée par le renforcement du travail partenarial : les équipes de la maraude ont multiplié les diagnostics communs, notamment avec l'Unité d'assistance aux sans-abri (UASA), avec laquelle douze interventions conjointes ont été réalisées, mais également avec la Maraude d'intervention sociale (MIS) Paris Nord. Le partage des observations de terrain et le suivi commun des personnes présentes sur les campements ont permis de mieux coordonner les interventions et de proposer aux personnes les plus vulnérables une orientation vers des dispositifs adaptés à leur situation.

Chiffres clés 2025 : Maraude

3054 personnes rencontrées (enregistrées à la suite d'un diagnostic complet)

RÉPARTITION

13 % - FEMMES : 397 **87 %** - HOMMES : 2657

COMPOSITION FAMILIALE

25 % - EN FAMILLE : 772 **75 %** - ISOLÉES : 2282

PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE

30 % - AFGHANISTAN : 916 PERSONNES

16 % - SOUDAN : 488 PERSONNES

14 % - ÉTHIOPIE : 427 PERSONNES

10 % - SOMALIE : 305 PERSONNES

8 % - ÉRYTHRÉE : 244 PERSONNES

Seine-Maritime : quand la solidarité locale soutient l'intégration

Depuis 2020, la Structure de premier accueil des demandeurs d'asile (Spada) de Rouen développe un projet solidaire à destination des personnes en demande d'asile, associant un vestiaire communautaire et des cours de français. Né durant la crise sanitaire du Covid-19, ce dispositif s'est progressivement structuré pour devenir un véritable espace d'accueil, de soutien et de lien social.

Le vestiaire permet aux bénéficiaires de choisir librement vêtements, chaussures et accessoires adaptés à leurs besoins quotidiens, fournis par des particuliers et des acteurs locaux, dans un cadre pensé pour préserver la dignité et l'autonomie de chaque personne. En parallèle, des cours de français sont proposés chaque semaine pour favoriser l'autonomie des bénéficiaires dans leur quotidien. Adaptés aux différents niveaux, ces ateliers abordent aussi bien le vocabulaire courant que les démarches administratives, permettant aux personnes accompagnées de mieux comprendre leur environnement et de faciliter leur insertion sociale.



Chiffres clés 2025 : Spada

20 834 personnes nouvellement domiciliées

RÉPARTITION

29 % - FEMMES : 6 042 **71 %** - HOMMES : 14 792

COMPOSITION FAMILIALE

28 % - EN FAMILLE : 5 759 **72 %** - ISOLÉES : 15 075

PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE

22 % - UKRAINE

20 % - AFGHANISTAN

12 % - GUINÉE

9 % - RD CONGO

7 % - BANGLADESH

Au fil des années, ce projet a soutenu plusieurs dizaines de personnes en demande d'asile. Au-delà de l'aide matérielle et de l'apprentissage linguistique, il contribue à créer des liens durables entre bénévoles, donateurs et personnes accompagnées, faisant émerger une véritable dynamique de solidarité locale autour de l'accueil des personnes exilées.

Faire émerger une dynamique de solidarité locale autour de l'accueil des personnes exilées

Focus partenaire Association Kolone

Pour la deuxième année consécutive, l'association Kolone, qui propose des cours de français aux personnes primo-arrivantes à Paris, et la Maraude Migrants 75 de France terre d'asile poursuivent leur partenariat dans le cadre du programme « Français Langues et Médiations ». Destiné aux médiateurs en formation au sein de Kolone, ce programme repose sur leur immersion progressive dans le quotidien des équipes de la maraude, afin de leur permettre de mieux appréhender les réalités du travail d'aller-vers et les conditions de vie des personnes migrantes en situation de rue.

Cette expérience renforce les compétences des futurs médiateurs en approfondissant leur compréhension des enjeux d'accueil, d'orientation et d'accompagnement. Elle enrichit également les pratiques des équipes de la maraude, en ouvrant un espace de partage d'expérience et de croisement des regards entre professionnels et personnes en formation.

En articulant formation et action de terrain, ce partenariat contribue à améliorer la qualité de l'accompagnement et à diffuser une culture commune de l'intervention sociale auprès des personnes exilées.

La langue, premier enjeu de l'accueil

À leur arrivée en France, de nombreuses personnes exilées se retrouvent confrontées à une difficulté centrale qui a des conséquences sur l'ensemble de leur parcours : la langue. Sans maîtrise du français, il devient complexe de comprendre les démarches administratives, les droits, les étapes de la demande d'asile ou encore le fonctionnement des dispositifs d'accueil. Cette barrière linguistique s'ajoute souvent à des situations d'urgence et d'instabilité qui laissent peu de place, dans un premier temps, à l'apprentissage de la langue.

Au sein de la Direction de l'urgence et du premier accueil de France terre d'asile cette réalité est au cœur de l'accompagnement. Pour répondre à ces enjeux, les équipes de terrain s'appuient sur une forte diversité linguistique : elles mobilisent collectivement 25 langues, ce qui facilite le dialogue au quotidien avec les personnes accompagnées. Lorsque cela est nécessaire, le recours à l'interprétariat et des partenariats avec des acteurs locaux viennent compléter ces échanges. Dans certains dispositifs, des cours de français sont également proposés, mais ils restent difficilement accessibles pour une partie des personnes en raison des contraintes liées à leur situations personnelles (absence de solutions de garde d'enfants, manque de solution de déplacements, etc.).

Si les efforts déployés par les équipes de France terre d'asile contribuent à réduire les difficultés liées à la langue, la maîtrise du français demeure un obstacle majeur dans l'accès aux droits, la compréhension du parcours d'asile et l'intégration des personnes en demande d'asile.



© Pressmaster

“ Le témoignage d'Alyda

Je m'appelle Alyda, j'ai 43 ans et je viens de la République du Congo. Je suis en France depuis décembre 2016. Quand je suis arrivée, j'étais dans le déni de ce que j'avais vécu et de ma situation. Il m'a fallu plusieurs années avant d'entamer ma demande d'asile.

J'avais du mal au début : ce n'est pas mon pays ici, certaines choses sont plus dures. Tout ce qui est administratif est compliqué. Tout se fait sur rendez-vous et il faut connaître les procédures. Certaines choses sont plus simples, comme les transports.

La principale difficulté que j'ai rencontrée est liée au logement. J'ai souvent dû être hébergée chez des membres de la famille. La cohabitation n'était pas toujours facile ; même quand on partage les factures, les tâches ménagères et la cuisine. Ce qui m'aidait, c'est surtout le soutien de ma mère. On s'appelle tous les deux ou trois jours. Si elle n'avait pas été là, je ne sais pas où je serais aujourd'hui.

Quand je suis arrivée à la Structure de premier accueil pour demandeurs d'asile de Saint-Lô, on m'a proposé des cours de français avec des bénévoles de France terre d'asile, environ deux heures par semaine. Je parlais déjà français car je l'ai appris à l'école, mais à la maison on ne parlait que le kikongo. Ces cours m'aident beaucoup à améliorer mon orthographe et certaines terminaisons. Je suis de nature solitaire mais ces séances m'aident également à rencontrer d'autres personnes et à me faire des amis. J'aimerais suivre plus d'heures pour continuer comme ça.

Comme tout le monde, j'ai des projets pour l'avenir. J'aimerais acheter une maison, car je me sens mieux dans une maison qu'en appartement et j'aime jardiner. J'aimerais aussi créer mon propre commerce de pièces détachées. J'aime être ma propre patronne et je connais bien ce domaine. J'aimerais m'installer durablement en France, car c'est une terre d'accueil.

PROTECTION ET HÉBERGEMENT

France terre d'asile accompagne les personnes exilées tout au long de leur parcours en France en leur proposant un hébergement adapté à leur situation et un accompagnement global vers l'autonomie. À travers ses dispositifs d'hébergement, l'association assure un suivi social, juridique et administratif favorisant l'accès aux droits, la stabilisation des parcours et l'insertion des bénéficiaires. Elle développe également des actions visant à favoriser le bien-être, la participation à la vie collective et l'accès à un logement durable, en s'appuyant sur des partenariats locaux pour renforcer ces actions.

Accompagner les mineurs isolés étrangers vers l'autonomie : reconstruire des repères malgré l'instabilité

Pour un mineur isolé étranger, l'arrivée en France s'accompagne souvent de nombreuses incertitudes : accès à une protection, apprentissage du français, scolarisation, suivi de santé, démarches administratives ou encore perspectives de régularisation à la majorité. Après des parcours souvent marqués par les ruptures, les violences ou les traumatismes, ces jeunes doivent également apprendre à évoluer dans un nouvel environnement social, culturel et institutionnel, loin de leurs repères habituels.

France terre d'asile intervient pour sécuriser ces parcours et soutenir progressivement l'autonomie des jeunes. Les équipes éducatives, sociales, psychologiques et médicales de l'association assurent un accompagnement global qui repose à la fois sur un suivi individuel et sur des activités collectives favorisant la reconstruction personnelle et sociale.

Au sein des établissements, de nombreux projets permettent ainsi aux jeunes de trouver des espaces d'expression, de socialisation et de confiance. À Paris, un

atelier photographique mené avec les jeunes de la maison d'accueil et d'orientation du Clos des Rosiers a donné lieu à l'exposition « À travers mon regard », leur permettant de se réapproprier leur image et de partager leur vision sur leur environnement. À Arras, les jeunes accompagnés par la Maison d'accueil et d'accompagnement des mineurs isolés étrangers ont participé à des ateliers « Raconte-moi ton pays », conçus pour leur permettre d'évoquer leurs histoires, leurs souvenirs et leurs attaches culturelles. À Boissy-Saint-Léger, les jeunes ont pu raconter leur expérience de l'exil avec leurs propres mots, lors d'ateliers collectifs mêlant théâtre et chant.

D'autres actions sont également développées dans les établissements : cours de français, activités sportives, ateliers bien-être, médiation culturelle, sorties ou visites de musées, contribuant à rompre l'isolement, renforcer l'estime de soi et favoriser la création de liens sociaux. Des initiatives qui permettent aux jeunes de retrouver des repères stables et de devenir pleinement acteurs de leur parcours malgré les incertitudes liées à l'exil et aux démarches administratives.

© France terre d'asile

Des activités socioculturelles pour recréer du lien et favoriser l'intégration

À leur arrivée en France, les personnes accompagnées par France terre d'asile doivent souvent reconstruire des repères sociaux, culturels et personnels fragilisés par l'exil. Dans ce contexte, les activités socioculturelles organisées au sein des établissements occupent une place importante dans l'accompagnement proposé aux personnes en demande d'asile, aux personnes réfugiées et aux mineurs isolés étrangers. Elles leur permettent de participer à des espaces collectifs, de créer des liens, de retrouver des temps de partage et de prendre part à la vie locale.

Ces activités complètent l'accompagnement social, administratif et éducatif en permettant aux personnes accompagnées de développer leur autonomie, de pratiquer le français, de découvrir leur nouvel environnement et de gagner en confiance. Selon les établissements et les besoins identifiés, elles peuvent prendre des formes variées : visites de musées ou de lieux culturels locaux ou d'ailleurs, ateliers créatifs, sorties sociolinguistiques, activités sportives, ateliers cuisine ou encore temps d'échange autour du bien-être et des émotions.

Les personnes accompagnées participent également à des projets artistiques ou collectifs qui valorisent leurs expériences et leurs capacités d'expression. Au Cada de Périgueux, par exemple, les résidents ont pris part à des ateliers de danse et de théâtre menés avec la compagnie Rouletabille autour de l'expression corporelle et du travail collectif. À Cherbourg, des femmes accompagnées se sont retrouvées autour de randonnées organisées en groupe, créant des espaces d'échange et de soutien mutuel. À l'Espace de mise à l'abri (EMA) de Paris ou encore au Cada de Nantes, les personnes accompagnées ont bénéficié d'ateliers

Chiffres clés 2025 : Mineurs isolés étrangers

13 276 mineurs isolés étrangers accompagnés (hors dispositifs d'évaluation)

RÉPARTITION

7 % - FILLES : 968 **93 %** - GARÇONS : 12 308

PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE

31 % - GUINÉE CONAKRY : 4 142 PERSONNES

14 % - MALI : 1 907 PERSONNES

12 % - CÔTE D'IVOIRE : 1 594 PERSONNES

6 % - ALGÉRIE : 844 PERSONNES

5 % - SOUDAN : 633 PERSONNES

socio-esthétiques centrés sur le bien-être et la confiance en soi.

D'autres initiatives ont permis aux personnes accompagnées de s'investir dans des démarches culturelles plus larges. À Arras, des jeunes ont contribué à la création de l'exposition « Sans frontière », en lien avec l'artiste Chantal Nuti, tandis qu'à Clichy, les personnes réfugiées ont pris part à un projet photographique mené avec le collectif Archip_I autour des parcours d'intégration.

À travers ces activités socioculturelles, les personnes accompagnées participent à créer des espaces où elles reprennent prise sur leur quotidien, expérimentent de nouveaux liens et construisent progressivement des repères dans leur nouvel environnement.





© Galen Crout

Faciliter l'accès au logement pérenne pour les personnes exilées

L'accès à un logement stable constitue une étape déterminante dans le parcours d'intégration des personnes exilées. Il conditionne la capacité à se projeter, à sécuriser sa situation administrative, à accéder à l'emploi et à construire une autonomie durable. Pour répondre à cet enjeu, France terre d'asile porte depuis 2023, en partenariat avec Action Logement, un projet destiné à faciliter l'accès à un logement pérenne pour les personnes accompagnées en Île-de-France.

Rattaché à la Direction de l'hébergement accompagné de l'association, ce dispositif est piloté par un binôme chef de projet et chargé de projet, qui assurent la coordination entre les collecteurs, les bailleurs et les équipes de terrain intervenant dans les centres d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada), les hébergements d'urgence pour demandeurs d'asile (Huda), les centres provisoires d'hébergement (CPH) et les dispositifs assimilés en Île-de-

France. Ils jouent également un rôle de référents auprès des équipes sur les questions liées au logement.

Dans le cadre de ce partenariat, France terre d'asile dispose d'un accès à une plateforme dédiée permettant de recevoir directement des propositions de logements répartis sur l'ensemble du territoire francilien ; ces offres sont exclusivement réservées aux ménages accompagnés par l'association. Ce dispositif contribue ainsi à améliorer concrètement les possibilités de relogement des personnes accompagnées et à faciliter leur accès à un logement stable, étape essentielle dans leur parcours d'intégration.

Améliorer les possibilités de relogement des personnes accompagnées

Chiffres clés 2025 : Cada et Huda

9588 personnes hébergées

RÉPARTITION

49,5% **0,5%** **50%**
FEMMES : 4750 NEUTRES : 3 HOMMES : 4835

COMPOSITION FAMILIALE

66% - EN FAMILLE : 6340 **34%** ISOLÉES : 3248

PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE

14% - AFGHANISTAN : 1299 PERSONNES

12% - RD CONGO : 1138 PERSONNES

10% - GUINÉE : 921 PERSONNES

7% - CÔTE D'IVOIRE : 717 PERSONNES

3% - SOUDAN : 332 PERSONNES

Réhabiliter le centre Miguel Estrella pour améliorer l'accueil des personnes exilées

Premier site historique de France terre d'asile, le centre Miguel Estrella de Créteil a ouvert ses portes en 1975. Seul centre collectif géré par l'association, il accueille aujourd'hui près de 300 personnes réparties entre quatre dispositifs : un centre provisoire d'hébergement (CPH), un Centre d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada), un dispositif d'accueil pour mineurs isolés étrangers ainsi qu'un centre de transit destiné notamment aux personnes titulaires d'un visa D au titre de l'asile et aux personnes réinstallées dans le cadre du partenariat entre la France et le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

Après plus de 50 ans d'activité, le vieillissement des bâtiments a mis en évidence plusieurs limites structurelles, notamment en matière d'accessibilité, d'adaptation des espaces et de conditions d'accueil. Une opération de réhabilitation et de modernisation a ainsi été engagée afin d'améliorer les conditions de vie des personnes accueillies pour mieux répondre à

leurs besoins. Les travaux ont débuté fin 2024 et se poursuivront jusqu'à la fin de l'année 2026.

Ce chantier se conduit sans interruption de l'activité des dispositifs, ce qui exige des adaptations logistiques importantes : environ 100 personnes ont été relogées temporairement en logement diffus, tandis que les équipes continuent de se mobiliser pour maintenir la qualité de l'accompagnement tout au long des travaux. Un effort collectif qui témoigne de l'attachement de l'association à ce site fondateur et de sa volonté de lui donner les moyens d'accueillir les bénéficiaires dans de meilleures conditions pour les années à venir.

Améliorer les conditions de vie des personnes accueillies pour mieux répondre à leurs besoins

Focus partenaire Tiers-lieu Amassa

Pour répondre aux besoins des personnes en demande d'asile en matière d'apprentissage du français, France terre d'asile a répondu à un appel à projets de la région Occitanie dans le cadre d'appels à projets consacrés à l'intégration des bénéficiaires d'une protection internationale. Présente dans la région à travers cinq établissements, le Cada de Chambon-le-Château et le CPH de Langogne en Lozère, le Cada de Lourdes dans les Hautes-Pyrénées, le Cada d'Auch dans le Gers et le Cada de Limoux dans l'Aude, l'association a été retenue pour développer une action locale liée à l'apprentissage du français, et portée par le Cada de Lourdes.

Financé à hauteur de près de 10 000 euros, le projet « FLE & Connect » a ainsi été mis en place, en partenariat avec le tiers-lieu Amassa et l'association Portes ouvertes 65. Il propose des cours de français animés par une formatrice professionnelle, ainsi que des ateliers numériques destinés à faciliter la prise en main de la plateforme Frello de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII), un outil d'accompagnement linguistique.

Le projet s'appuie également sur le tiers-lieu Amassa, espace social et solidaire favorisant les rencontres, les activités collectives et le lien social. Des bénévoles accompagnés par le Cada y participent à la gestion du café associatif, renforçant ainsi leur ancrage dans la

vie locale. Depuis décembre 2025, les cours accueillent en roulement permanent douze bénéficiaires d'une protection internationale, avec l'appui d'un volontaire en service civique du Cada et d'un bénévole d'Amassa. Une organisation qui illustre la vocation du projet : allier apprentissage, lien social et intégration dans le tissu local.



INTÉGRATION

France terre d'asile accompagne les bénéficiaires d'une protection internationale dans la construction de leur parcours d'intégration en France. À travers une quarantaine de dispositifs dédiés, l'association soutient leur accès au logement, à l'emploi, à la santé ainsi qu'à la vie sociale, citoyenne et culturelle. Elle accompagne également les personnes bénéficiaires de la réinstallation en France, et développe des actions de parrainage citoyen afin de favoriser une insertion durable et la création de liens avec la société d'accueil.

Des programmes renforcés pour l'intégration des personnes réfugiées

En 2025, France terre d'asile a renforcé son action en faveur de l'intégration des personnes réfugiées, avec la montée en charge de plusieurs dispositifs structurants. L'association est aujourd'hui opératrice du programme AGIR dans sept départements : Paris, Hauts-de-Seine, Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis, Calvados, Manche et Hautes-Alpes. En phase de déploiement complet en 2025, ce dispositif proposera un accompagnement global et individualisé à près de 5 000 bénéficiaires d'une protection internationale par an à partir de 2026, avec près de 150 professionnels mobilisés.

AGIR propose un accompagnement centré sur l'accès au logement et à l'emploi, tout en renforçant la coordination entre acteurs locaux et le développement de partenariats. Dans sa mise en œuvre par France terre d'asile, le programme intègre également des démarches d'innovation, notamment autour de la recherche-action sur l'accompagnement psychologique ou encore de solutions de garde d'enfants, afin de lever des freins à l'insertion.

Dans la continuité de cette dynamique, France terre d'asile a lancé en 2025 le programme Talents qui vise à renforcer l'accès à l'emploi des personnes réfugiées par la

mobilisation, des entreprises. Cette initiative s'inscrit dans le prolongement du programme « Un métier pour demain », d'abord déployé à Rouen et désormais étendu en Normandie et en Seine-et-Marne pour favoriser l'insertion des bénéficiaires par le parrainage professionnel.

À Paris, le programme RELAIS a poursuivi son activité en accompagnant 83 personnes réfugiées en situation de rue vers l'intégration. Les premiers résultats en matière d'accès à l'emploi, à la formation et au logement confirment la pertinence d'un accompagnement renforcé pour les personnes les plus éloignées des dispositifs de droit commun.

Par ailleurs, en partenariat avec le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et Tent France, France terre d'asile a contribué à la création du Guide Emploi Réfugiés France, destiné aux entreprises souhaitant recruter des bénéficiaires d'une protection internationale. Apportant des réponses juridiques et pratiques, ce guide vise à lever les obstacles à l'inclusion professionnelle durable de ce public.

Favoriser l'insertion des
bénéficiaires par le parrainage
professionnel



© France terre d'asile

Chiffres clés 2025 : AGIR

3 917 personnes accompagnées

RÉPARTITION

28 % - FEMMES : 1112 **72 %** - HOMMES : 2 805

PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE

22 % - AFGHANISTAN : 768 PERSONNES

15 % - BANGLADESH : 524 PERSONNES

8 % - SRI LANKA : 279 PERSONNES

5 % - CÔTE D'IVOIRE : 175 PERSONNES

3 % - GUINÉE : 105 PERSONNES



© Frédéric Taran

Mobilisation nationale autour de l'intégration des personnes exilées

Du 6 au 10 octobre 2025, les établissements de France terre d'asile se sont mobilisés sur l'ensemble du territoire à l'occasion de la Semaine de l'intégration, en partenariat avec des acteurs locaux. Cette nouvelle édition a rassemblé personnes accompagnées, équipes, partenaires et habitants autour d'ateliers, de sorties et de moments de partage pensés pour favoriser l'inclusion et créer des liens avec les territoires.

L'insertion professionnelle a constitué l'un des fils conducteurs de la semaine. À Rouen et à Évreux, des job datings ont réuni personnes accompagnées et entreprises locales, en partenariat avec France Travail et le MEDEF Normandie, pour des entretiens d'embauche à la suite d'ateliers de préparation aux entretiens. Dans la Manche, le programme AGIR a proposé des visites d'entreprises et des ateliers dédiés à l'insertion professionnelle, tandis que du côté d'AGIR Calvados, une rencontre entre professionnels et institutions a porté sur l'apprentissage du français en situation de travail, envisagé comme levier d'autonomie dans le quotidien professionnel.

La culture a également été mise à l'honneur. Le Cada de L'Isle-Jourdain (Gers) a célébré ses dix ans autour

de l'exposition photographique « Ce qui nous unit » de Frédéric Taran, de temps festifs avec des danses traditionnelles et d'un moment convivial partagé. À Amiens, les mineurs isolés étrangers accompagnés ont pris part à une journée citoyenne à l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii) où ils ont partagé leurs créations artistiques, entre écrits et slams.

Le bien-être et la santé ont également été mis en avant dans les initiatives locales. En Mayenne, le Cada et le Pôle intégration ont organisé des journées sportives, favorisant la découverte de nouvelles disciplines et des rencontres entre personnes accompagnées et habitants. À Paris, le Dispositif provisoire d'hébergement des réfugiés statutaires (DPHRS) a organisé un atelier consacré à la santé des femmes.

En réunissant partenaires, équipes, résidents et habitants, cette semaine illustre les différentes dimensions qui structurent les parcours d'intégration ainsi que les leviers mobilisés au quotidien par France terre d'asile et ses partenaires sur l'ensemble du territoire.

Chiffres clés 2025 : CPH + DPHRS + DAHAR + PARA + Résidence Sociale

2320 personnes hébergées

RÉPARTITION

46 % - FEMMES : 1073 HOMMES : 1247 - **54 %**

COMPOSITION FAMILIALE

63 % - EN FAMILLE : 1470 ISOLÉES : 850 - **37 %**

PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE

21 % - AFGHANISTAN : 483 PERSONNES

10 % - CÔTE D'IVOIRE : 227 PERSONNES

7 % - GUINÉE : 166 PERSONNES

4 % - SOUDAN : 104 PERSONNES

3 % - MALI / SOMALIE : 65 PERSONNES

Duos de demain : le parrainage citoyen comme levier d'intégration et de lien social

Pour les personnes exilées, l'arrivée en France s'accompagne souvent d'un sentiment d'isolement et de difficultés à appréhender un nouvel environnement social, culturel et linguistique. Afin de répondre à ces enjeux, France terre d'asile porte depuis plusieurs années le programme de parrainage citoyen Duos de demain, qui met en relation des personnes réfugiées et des personnes francophones volontaires.

En 2025, pour sa dixième année d'existence, le programme a poursuivi son déploiement sur l'ensemble du territoire : plus de 150 nouveaux duos ont été constitués, ouvrant pour chacun un espace de rencontre fondé sur la confiance et l'échange. Pour les personnes réfugiées, ce parrainage favorise la pratique du français dans des situations du quotidien, facilite la découverte de l'environnement local et aide à mieux appréhender les codes sociaux et culturels du

pays d'accueil. Pour les parrains et marraines, il représente un engagement de solidarité, nourri par des échanges qui élargissent leur propre rapport au monde et à l'autre.

Au-delà des rencontres individuelles, le programme s'appuie sur des temps collectifs organisés tout au long de l'année en partenariat avec des acteurs associatifs, culturels et sportifs : sorties bateaux mouches à Paris, repas collectifs ou encore visites d'expositions. Des rencontres qui renforcent les liens entre participants et encouragent la découverte de l'autre.

À travers Duos de demain, France terre d'asile poursuit ainsi un objectif de cohésion sociale et d'inclusion, en s'appuyant sur la rencontre directe entre citoyens et personnes réfugiées comme levier d'intégration.



Accompagner les bénéficiaires de la réinstallation

Engagée de longue date dans l'accueil et la protection des personnes réinstallées, France terre d'asile développe depuis 2010 des dispositifs pour leur accompagnement. À travers le projet RIR (Réseau pour l'intégration des réinstallés), l'association propose aujourd'hui une intervention pluridisciplinaire visant à garantir des conditions d'installation dignes et sécurisées, et adaptées aux trajectoires individuelles des personnes accueillies.

En 2025, le dispositif est déployé sur quatre territoires : Rouen, Caen, Cherbourg et Niort. Il accompagne 120 personnes, notamment originaires du Soudan, d'Érythrée, d'Afghanistan et du Myanmar.

Le projet s'appuie sur une organisation partenariale associant les agences onusiennes (OIM, HCR), les services de l'État (DGEF, Ofpra, Ofii) et les acteurs locaux. Il repose également sur une stratégie d'accès au logement via la mobilisation de trente logements en parc social et privé, ainsi que sur un accompagnement individualisé des bénéficiaires.



120 personnes accompagnées en 2025

Ce modèle sur-mesure facilite l'accès aux droits, à la santé, à l'emploi et à l'éducation, en s'appuyant sur l'ancrage territorial des équipes. Il favorise également la création de liens entre les personnes réinstallées et leur environnement d'accueil, où l'entraide entre bénéficiaires joue un rôle essentiel dans les parcours d'intégration.

“ Le témoignage de Michael

Je m'appelle Michael, j'ai 44 ans et je viens du Myanmar. Je vis en France avec mon épouse et nos deux filles depuis bientôt deux ans. Avant cela, nous avons passé plus de dix ans en Malaisie, qui a été notre premier pays d'asile.

Au Myanmar, j'étais très impliqué dans mon église. J'y travaillais comme agent polyvalent et j'enseignais aussi la musique et la guitare aux enfants. Après mon départ du pays, j'ai continué à m'engager auprès de ma communauté en Malaisie. Pendant plusieurs années, j'ai été bénévole santé : j'effectuais des visites à domicile, j'animais des actions de sensibilisation à la santé mentale, j'accompagnais des patients à l'hôpital et j'assurais la traduction lors des consultations médicales. J'ai ensuite travaillé au sein de la Falam Refugee Organisation, où j'accompagnais les personnes réfugiées dans leurs démarches auprès du HCR et dans leur accès aux soins.

J'ai quitté le Myanmar parce que ma vie était en danger à cause de la situation politique. Dans mon pays, les minorités ethniques et religieuses subissaient de nombreuses discriminations et la répression était très forte. Je suis parti en 2010 en espérant trouver la sécurité en Malaisie. Mais là-bas, le statut de réfugié n'était pas reconnu officiellement. Pendant plus de dix ans, ma famille et moi avons vécu dans la peur d'être arrêtés ou expulsés. Même après avoir obtenu une carte

de protection du HCR en 2013, nous sommes restés dans une situation très précaire. Après de longues années d'attente et d'incertitude, nous avons finalement été réinstallés en France en 2024. Nous sommes accompagnés par le Réseau des réinstallés (RIR) géré par France terre d'asile à Niort.

À notre arrivée, je me suis senti en sécurité, pour moi comme pour ma famille. La principale difficulté reste la langue. J'ai du mal avec la grammaire et la prononciation. Peut-être est-ce lié à mon âge, je ne sais pas. Cette barrière linguistique rend aussi la recherche d'emploi compliquée. J'ai envoyé plusieurs candidatures pour des postes dans le nettoyage ou le travail manuel, mais je n'ai pas encore trouvé d'emploi. C'est une source de stress.

Malgré cela, je suis heureux de vivre ici. Mes enfants parlent déjà couramment français et réussissent très bien à l'école. C'est ma plus grande fierté. Mon épouse progresse aussi rapidement en français, même plus que moi ! Quand je vois leur parcours, je garde espoir pour l'avenir.

Au quotidien, je me sens soutenu. L'équipe du RIR m'accompagne dans les démarches. Malgré la barrière de la langue, nous arrivons toujours à nous comprendre et à avancer ensemble. Je tiens particulièrement à remercier Julie et Myriam pour leur accompagnement.

Préparer l'autonomie des jeunes exilés

L'autonomie des mineurs isolés étrangers constitue un enjeu central de leur accompagnement, car elle conditionne leur capacité à construire un parcours stable et à se projeter durablement en France. Cet objectif repose sur un accompagnement global, qui commence notamment par l'apprentissage de la langue. La maîtrise du français est indispensable pour accéder à l'éducation, à la formation professionnelle et, à terme, à l'emploi.

Dans cette optique, les dispositifs de France terre d'asile développent des actions ciblées pour renforcer les compétences linguistiques des jeunes. À Arras, le projet Classe linguistique pour l'emploi et la formation (CLEF) porté par l'établissement Victor Hugo, illustre cette dynamique en proposant un renforcement de l'apprentissage du français afin de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes exilées accompagnées. L'établissement s'inscrit plus largement dans une démarche de formation et d'accompagnement vers l'autonomie, en lien avec les besoins identifiés sur le terrain.

L'accès à un logement stable constitue également un levier essentiel de l'autonomie des jeunes. Il permet de

sécuriser les parcours, d'aider les jeunes à se projeter dans l'avenir et de faciliter l'insertion professionnelle. Cette dimension est d'autant plus importante que les ruptures à la sortie des dispositifs de protection exposent certains jeunes à des situations de grande précarité. Un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) publié en 2025 souligne ainsi qu'un quart des jeunes sans domicile fixe ont eu un parcours l'Aide sociale à l'enfance (ASE), mettant en évidence la nécessité de renforcer les accompagnements vers le logement durable. Dans ce contexte, France terre d'asile a rejoint début 2025 le collectif Cause Majeur ! qui rassemble des associations, fondations et personnalités engagées pour améliorer les politiques publiques concernant les jeunes majeurs sortant de la protection de l'enfance. Cette mobilisation vise à renforcer la continuité des parcours et à limiter les risques de rupture à l'entrée dans l'âge adulte.

Améliorer les politiques publiques concernant les jeunes majeurs

“ Le témoignage de Godsent

Je m'appelle Godsent, j'ai 19 ans et je suis d'origine nigériane. Je suis arrivé en France en 2022. J'ai été accueilli à la Villa Saint-Michel, puis à la Maison Estrella à Créteil, et aujourd'hui je vis en foyer de jeunes travailleurs à Créteil. Je suis étudiant en mode à l'Institut Français de la Mode, en troisième année de CAP tailleur et CAP flous.

Mes premiers mois en France ont été un peu compliqués. C'était un peu difficile de communiquer avec les gens - mais ce n'était pas la plus mauvaise chose que j'ai vécue dans ma vie. Il a donc fallu apprendre le français, petit à petit. La deuxième grande étape de mon parcours a été de trouver une formation et de savoir ce que j'allais faire pour la suite. Grâce aux éducateurs, j'ai pu avancer et intégrer l'Institut Français de la Mode.

À mon arrivée, j'ai rencontré beaucoup d'obstacles. La langue restait la plus grande difficulté. Même quand je savais ce que je voulais dire, je n'arrivais pas à le dire correctement. En plus des cours avec France terre d'asile, je regardais des vidéos sur YouTube et j'utilisais l'application Duolingo pour progresser. Les études étaient aussi difficiles, surtout en CAP, parce qu'il fallait suivre des cours dans une langue que j'apprenais encore. Mais le fait d'avoir obtenu mon CAP m'a donné confiance en moi. Ça m'a montré qu'on peut toujours avancer et que la seule limite, c'est nous-mêmes.

Je suis parti de mon pays parce qu'il n'y avait pas vraiment d'avenir pour moi. Après le décès de ma mère, je vivais avec mes oncles, mais la situation économique était difficile. J'ai ensuite été sélectionné dans un programme pour aller faire mes études en Ukraine. Je devais y apprendre la langue pendant un an, mais à cause de la guerre, je suis arrivé en France.

Ce qui m'a le plus aidé ici, ce sont les éducateurs et les personnes qui m'ont accompagné. J'ai pu avoir un endroit où vivre, ne pas être à la rue. Une personne m'a aussi beaucoup aidé, Anissa, ma conseillère en insertion professionnelle. Elle est arrivée à un moment où j'étais un peu perdu, je ne savais pas vraiment ce que je voulais faire pour la suite.

Aujourd'hui, je suis fier de plusieurs choses : avoir appris le français petit à petit, avoir obtenu le DELF A2, et surtout mon CAP. C'était difficile, mais je l'ai fait, et ça reste une grande fierté pour moi.

Pour la suite, je veux continuer mes études, faire une formation BAC+5 « modéliste international du vêtement » en alternance et trouver un logement. Mon rêve est de créer des pièces et de travailler dans une maison de haute couture.

Chiffres clés 2025 : Autres dispositifs dédiés à l'inclusion et à l'intégration (hors AGIR)

718 personnes accompagnées

RÉPARTITION

41,4%
FEMMES : 297

0,1%
NEUTRES : 1

58,5%
HOMMES : 420

PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE

12% - AFGHANISTAN : 86 PERSONNES

11% - FRANCE : 83 PERSONNES

6% - SOMALIE : 45 PERSONNES

4% - GUINÉE : 32 PERSONNES

2% - ÉRYTHÉE : 14 PERSONNES



© France terre d'asile

Focus partenaire Cité internationale des arts

En 2025, France terre d'asile et la Cité internationale des arts ont renforcé leur partenariat avec la création du programme « Artistes en exil », lancé en juin. Ce dispositif vise à proposer à des artistes exilés un cadre de résidence stable à la Cité internationale des arts, tout en leur garantissant un accompagnement social, administratif et juridique assuré par France terre d'asile.

L'accompagnement proposé couvre l'ensemble des démarches essentielles à leur installation en France : accès au droit au séjour et à la demande d'asile, ouverture des droits sociaux, accès au logement et

appui à l'insertion professionnelle. Ce suivi individualisé est complété par des ateliers collectifs, adaptés aux besoins spécifiques des personnes accompagnées. En six mois, plus d'une vingtaine d'artistes ont bénéficié de ce dispositif, qui leur permet de sécuriser leur situation tout en poursuivant leur activité de création.

À travers ce programme, France terre d'asile et la Cité internationale des arts réaffirment leur volonté commune de soutenir la liberté de création et de renforcer l'accueil et l'intégration des artistes en exil.



© France terre d'asile

EXPERTISE

France terre d'asile développe une expertise fondée sur les réalités diverses des personnes exilées, avec une attention particulière portée aux situations de grande vulnérabilité. À travers ses actions de terrain, ses études et ses publications, l'association analyse les parcours et les besoins spécifiques de tous les publics qu'elle accompagne, notamment les femmes, les personnes LGBTI+ ou encore les mineurs isolés étrangers, afin de mieux comprendre les obstacles rencontrés dans l'accès aux droits et à l'accompagnement. France terre d'asile développe également des actions de formation et d'appui auprès des professionnels de l'accueil et de l'intégration. En soutenant les pratiques des professionnels de terrain, l'association contribue à renforcer la qualité de l'accompagnement proposé aux personnes exilées.

Genre : invisibilisation des parcours des femmes exilées isolées

En 2025, France terre d'asile a publié un rapport consacré aux parcours des femmes exilées isolées à Paris. Ce travail s'inscrit dans la continuité d'une enquête de terrain menée en 2022 et 2023 par la Maraude-Migrants de Paris, qui avait permis de mieux comprendre les réalités vécues par ces femmes en matière d'accès à l'hébergement et aux droits.

Le rapport dresse un état des lieux des parcours de ces femmes sur le territoire parisien et met en lumière les vulnérabilités particulières auxquelles elles sont exposées : isolement, invisibilisation, précarité administrative ou encore exposition aux violences. Il formule également plusieurs recommandations à destination des institutions et des professionnels afin de renforcer leur protection, mieux

prendre en compte leurs besoins spécifiques et favoriser leur autonomisation.

Dans le prolongement de ces travaux, Louise Joulain, chargée de mission à la Direction de l'urgence et du premier accueil de France terre d'asile, a contribué à la rédaction d'un article publié dans la revue Vie sociale. Cette publication interroge la place et les représentations des femmes migrantes dans la société française, tout en mettant en lumière les défis rencontrés par les professionnels du secteur social dans leur accompagnement. Il propose également des pistes de réflexion pour développer des pratiques plus adaptées aux réalités vécues par ces femmes.

À travers ces publications, France terre d'asile poursuit son travail de sensibilisation et de plaidoyer en faveur d'une meilleure prise en compte des parcours et des besoins des femmes exilées, encore insuffisamment pris en compte dans les politiques publiques et les dispositifs d'accompagnement.

Développer des pratiques plus adaptées aux réalités vécues par les femmes exilées



© Clem Onojeghuo

Personnes LGBTI+ en exil : améliorer les pratiques pour renforcer l'accès aux droits

Les personnes LGBTI+ exilées font face à des situations de forte vulnérabilité : isolement, poursuite des violences dans le pays d'accueil, difficultés d'accès aux droits. Pour garantir des espaces d'accueil sécurisés et adaptés, France terre d'asile développe des actions visant à renforcer les pratiques professionnelles de ses équipes.

En 2025, plusieurs formations ont été proposées aux salariés de l'association sur l'accueil et l'accompagnement des personnes LGBTI+ dans le cadre de la demande d'asile. Le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) de Paris est également intervenu auprès des équipes pour aborder la question des violences conjugales au sein des couples LGBTI+. Ces temps de formation ont été complétés par des sessions de sensibilisation et d'échanges à destination des professionnels des établissements et du siège. En juin, deux journées d'échanges de pratiques ont permis d'approfondir les enjeux liés à l'accompagnement des personnes LGBTI+ dans leurs démarches administratives, leur accès aux droits sociaux et leur insertion professionnelle, en réunissant des intervenants de la

Fédération des acteurs de la solidarité Île-de-France et des associations Acceptess-T et Arc Essentiel.

Ces dynamiques se sont également prolongées hors les murs, notamment au cours d'une table ronde intitulée « Lutter contre les LGBTIphobies, ailleurs et ici » organisée par France terre d'asile à la Fête de l'Humanité. Une rencontre qui a contribué à renforcer la visibilité de ces enjeux auprès d'un public plus large.



© Raphael Renter

“ Le témoignage de Ma Kelia

Je m'appelle Ma Kelia, j'ai 36 ans et je viens de la Côte d'Ivoire. Je suis arrivée en France en janvier 2022. Reconnue réfugiée depuis le 8 juillet 2025, je suis hébergée au Dispositif provisoire d'hébergement des réfugiés statutaires (DPHRS) de France terre d'asile. Je travaille comme agent de médiation en CDDI et je suis engagée auprès de la communauté LGBT à travers l'association Ardhis.

J'ai quitté mon pays à cause de persécutions de la part de ma famille. Quand ils ont découvert que ma meilleure amie, qu'ils connaissaient depuis plus de 10 ans, était en réalité ma petite amie, ils ont voulu me donner en mariage à un de mes cousins. Ils me qualifiaient de « femme de mauvais augure ». J'avais le choix, soit on me mariait, soit on me tuait. J'ai été obligée d'accepter. Ensuite, avec l'aide de mon grand frère et de mon patron, j'ai pu fuir en cachette, sans mon fils.

Quand je suis arrivée, j'avais peur et tout ce que je voulais, c'était me cacher. Je ne connaissais rien au niveau administratif donc même sortir me faisait peur. Je suis tombée malade et j'ai eu besoin d'aide pour accéder aux soins. Ça m'a chamboulée mais aussi positivement, car c'est là qu'on m'a orientée vers l'Ardhis et qu'on m'a expliqué les sujets administratifs.

Petit à petit, j'ai commencé à comprendre les démarches, les

droits, tout ce système en France. Avant, je restais cachée, j'avais peur du regard des gens, surtout en tant que personne LGBT. Même au début avec l'OFII, je ne parlais pas car j'avais peur d'être jugée. Quand j'ai obtenu le statut de réfugiée, c'est comme si un poids avait disparu. Tous ces moments de souffrance et de galère étaient finis.

Aujourd'hui, disons que ma vie est stable, même si au niveau administratif les choses sont lentes. Le fait d'être réfugiée me donne une paix : je ne suis plus stressée, je n'ai plus peur des contrôles de police. Ça me permet d'avancer plus sereinement, d'avoir une vie de famille, un travail, et de faire venir mon enfant. Je me sens plus en sécurité. J'ai également des projets. Je veux devenir infirmière anesthésiste ou sage-femme, mais je n'ai pas eu de financement pour la formation. Je vais donc commencer par être aide-soignante puis monter les échelons étape par étape.

Ce qui m'aide beaucoup au quotidien, c'est ma compagne, Lima. On se soutient mutuellement et on a notre bébé qui va arriver ! Savoir que demain, on aura un lendemain meilleur que dans notre pays, c'est ça qui nous donne de la force. Ici, on peut sortir main dans la main, s'embrasser en public, s'assumer réellement, sans crainte, sans se dire « Ah, les gens vont nous battre ». C'est ça qui fait que je suis contente et qu'elle est contente. Rien n'est facile, mais ici est mieux.

Renforcer les pratiques professionnelles face aux besoins des jeunes exilés

Le 1er décembre 2025, France terre d'asile est intervenue à Metz lors d'une journée d'étude organisée par l'association Moissons nouvelles et l'Institution régional du travail social (IRTS) de Lorraine autour des modalités de prise en charge des mineurs isolés étrangers. Cette rencontre a réuni des professionnels du secteur social afin d'échanger sur les enjeux spécifiques liés à l'accompagnement de ces jeunes, notamment au moment du passage à la majorité et de l'accès à l'autonomie.

À travers plusieurs interventions, les échanges ont permis

de rappeler les réalités auxquelles sont confrontés les mineurs non accompagnés. Aélis Malherbe, alors chargée de mission à la Direction de la protection des mineurs isolés étrangers de France terre d'asile, a présenté un état des lieux des profils et des trajectoires des jeunes accompagnés, ainsi que les principaux repères juridiques encadrant leur prise en charge. Une intervention menée avec Maëlle Thomas, psychologue clinicienne, a également permis d'aborder les questions de santé mentale et les besoins spécifiques d'accompagnement psychologique des jeunes exilés. Les échanges ont notamment souligné l'importance de mieux former les professionnels à la notion de trauma complexe, aux approches transculturelles et aux enjeux liés à l'asile et à l'exil.

Cette journée d'étude a ainsi mis en évidence la nécessité de renforcer les connaissances et les outils des professionnels afin d'adapter les pratiques d'accompagnement aux réalités vécues par les mineurs isolés étrangers et de mieux répondre à leurs besoins en matière de protection, de santé et d'intégration.

Adapter les pratiques
d'accompagnement aux réalités
vécues par les mineurs isolés
étrangers



© Kazuo Ota

Focus partenaire Élan interculturel

Afin de renforcer la prise en compte des violences sexistes et sexuelles dans l'accompagnement des jeunes exilés, France terre d'asile a engagé, à partir de janvier 2025, un partenariat avec l'association Élan interculturel autour d'un cycle de formation destiné aux équipes des dispositifs d'accompagnement des mineurs isolés étrangers.

Déployée tout au long de l'année, cette démarche vise à outiller les professionnels face aux enjeux liés au genre, à la vie affective et sexuelle et à la prévention des violences sexistes et sexuelles dans un contexte interculturel. Les formations ont permis d'apporter des repères théoriques ainsi que des clés pour mieux identifier les situations à risque, accueillir la parole des jeunes et adapter l'accompagnement. Ces temps de travail ont également favorisé les échanges entre professionnels autour des pratiques de terrain et des difficultés rencontrées dans l'accompagnement des jeunes concernés par des violences ou des situations de vulnérabilité.

Cette dynamique se poursuit aujourd'hui au sein des établissements de France terre d'asile, avec une attention portée aux questions de prévention, de repérage et d'accompagnement des violences sexistes et sexuelles, ainsi qu'une réflexion engagée autour de l'identification de personnes ressources au sein des dispositifs.



© Nguyen Dang Hoang Nhu

Centre de formation : renforcer les compétences des acteurs de l'accueil et de l'intégration

Dans un contexte marqué par l'évolution des politiques migratoires, des cadres juridiques et des pratiques d'accompagnement, la formation des professionnels constitue un enjeu essentiel pour garantir un accueil adapté des personnes exilées. En 2025, le centre de formation de France terre d'asile a formé près de 5 000 professionnels du secteur médico-social.

Dispensées en inter ou en intra-établissements, les formations abordent un large éventail de thématiques liées à l'asile, au droit des personnes étrangères, à l'accompagnement social ou encore aux vulnérabilités spécifiques des publics exilés. Construites à partir des réalités de terrain, elles visent à apporter aux professionnels des repères juridiques, méthodologiques et pratiques directement mobilisables dans l'exercice de leurs missions.

L'année 2025 a également été marquée par l'enrichissement du catalogue, avec de nouvelles formations répondant à des besoins émergents du secteur. Parmi elles figure notamment un module consacré à l'application du droit d'asile et du droit des personnes étrangères à Mayotte, développé en réponse aux spécificités de ce territoire.



À travers son offre de formation, le Centre souhaite renforcer les compétences des acteurs de terrain, prévenir l'épuisement professionnel, maintenir la qualité de l'accompagnement des personnes exilées et accompagner l'évolution des pratiques professionnelles dans un secteur confronté à des enjeux en constante évolution.

| **5 000** professionnels formés

Centre Appui Ressources : un appui renforcé aux professionnels de l'intégration

En 2025, le Centre Appui Ressources - intégration (CAR-intégration) a renforcé son action auprès des professionnels de l'accompagnement des bénéficiaires d'une protection internationale. Soutenu par l'Union européenne et le ministère de l'Intérieur, le projet a accompagné 1 995 professionnels, soit une progression de 20 % par rapport à 2024.

Pour répondre aux situations complexes rencontrées sur le terrain, les équipes ont traité 600 demandes d'appui juridique par écrit et animé 81 permanences en visioconférence. Elles ont ainsi apporté des réponses personnalisées sur des sujets tels que le droit au séjour, l'accès aux droits sociaux ou la réunification familiale.

Le CAR-intégration a également développé son offre de sensibilisation et de formation. Plus de 500 professionnels ont participé à des sessions consacrées aux principaux enjeux de l'intégration des personnes réfugiées : réunification familiale, accès au logement, à l'emploi, à la nationalité, à la mobilité ou encore aux droits sociaux.

Afin de favoriser les échanges entre acteurs de terrain, le centre a organisé trois rencontres d'échange de pratiques réunissant professionnels et experts de l'intégration autour d'un format participatif et ludique. Consacrées à la santé

mentale des bénéficiaires d'une protection internationale, aux difficultés liées à la dématérialisation des démarches administratives ou encore à l'accès aux droits sociaux, ces rencontres ont réuni une cinquantaine de participants pour chaque séance.

Enfin, la plateforme numérique du CAR-intégration a également poursuivi son développement avec 106 000 visites en 2025, soit une hausse de 23 % par rapport à l'année précédente. Elle rassemble désormais 4 115 utilisateurs, dont 1 212 nouveaux inscrits cette année, traduisant ainsi une hausse de 41 % par rapport à 2024.

| **4 115** utilisateurs en 2025

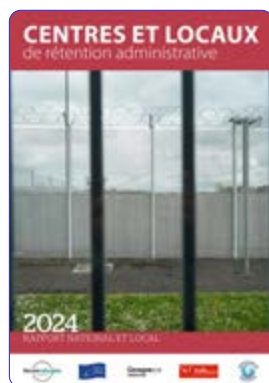


NOS PUBLICATIONS



« La nuit, si tu es seule, tu te caches mieux » : invisibilisation et ruptures au cœur des parcours des femmes exilées isolées à Paris

Cette étude revient sur les parcours des femmes exilées isolées à Paris, souvent invisibilisées malgré leur nombre croissant. Il analyse leurs conditions d'arrivée et de vie, les risques et vulnérabilités auxquels elles sont exposées, ainsi que leurs besoins spécifiques. Il propose également des recommandations pour renforcer les pratiques d'accompagnement améliorer les réponses en matière de protection et d'accès aux droits.



Rapport 2024 : 40 ans de rétention administrative

Cette publication s'inscrit dans la continuité des rapports annuels réalisés depuis 2011 par les cinq associations intervenant en centre de rétention administrative : France terre d'asile, Groupe SOS Solidarités – Assfam, La Cimade, Solidarité Mayotte et Forum réfugiés. Elle dresse un état des lieux des atteintes aux droits des personnes retenues et alerte sur une politique d'enfermement de plus en plus systématique en France.



Genre et migrations : kit de sensibilisation

Ce kit d'animation proposé dans le cadre du projet AMAL, projet consacré aux enjeux de genre, s'appuie sur les ateliers participatifs menés depuis 2023 dans les centres d'accueil pour demandeurs d'asile de France terre d'asile. Initialement pensés comme des temps d'information, ces ateliers sont devenus des espaces d'échange, de convivialité et de soutien. Le kit propose des outils clé en main pour faciliter leur mise en place.



Enquête sur la sécurité alimentaire des personnes hébergées par l'État dans les Huda en Île-de-France

Ce rapport analyse les difficultés d'accès à l'alimentation rencontrées par les personnes accueillies en Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile (Huda). Menée auprès de 99 ménages dans 11 structures franciliennes, l'enquête met en évidence une situation préoccupante en matière d'accès à une alimentation suffisante et adaptée. Elle formule également des recommandations à destination des pouvoirs publics. Le rapport a été réalisé par Action contre la faim et la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS), en partenariat avec plusieurs associations dont France terre d'asile.



Une politique migratoire plus humaine et efficace rapporterait 3,3 milliards d'euros par an

Ce plan d'action chiffré, publié par France terre d'asile à l'occasion des discussions autour du projet de loi de finances 2026, démontre qu'une politique migratoire plus humaine et efficace pourrait générer plus de 3,3 milliards d'euros de gains par an pour les finances publiques. Il repose sur cinq mesures visant à lever les obstacles à l'intégration des personnes étrangères, améliorer leur accès à l'emploi et à l'hébergement, et réduire les coûts inutiles pour l'État.



Données chiffrées sur la santé des jeunes primo-arrivants

Basée sur les données recueillies en 2024 par les infirmiers et psychologues de l'Accueil des mineurs non accompagnés (AMNA) de Paris, cette étude met en lumière les principales problématiques de santé rencontrées par les jeunes primo-arrivants. Elle fait état de la situation des jeunes qui présentent souvent un état de santé global dégradé à leur arrivée en France, nécessitant une prise en charge rapide et adaptée.



Positions de France terre d'asile sur l'accueil des mineurs isolés étrangers

À l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant, France terre d'asile a rappelé que, malgré les garanties prévues par la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), des atteintes persistent, notamment en matière d'hébergement, d'éducation et de d'accès aux soins. L'association a réaffirmé ses positions en faveur d'une protection effective, digne et inconditionnelle de tous les mineurs isolés étrangers.



L'accueil et l'accompagnement des mineurs isolés étrangers en France

Dans ce numéro de L'Essentiel, France terre d'asile propose un guide de bonnes pratiques pour accompagner les mineurs isolés étrangers. Il s'adresse aux professionnels et acteurs du travail social intéressés par les enjeux d'accueil, le cadre légal et les spécificités de leur prise en charge. Il propose ainsi un socle de connaissances essentielles pour mieux accompagner ce public dans le champ de la protection de l'enfance.

NOS COMBATS

Pacte européen sur la migration et l'asile

Adopté en juin 2024, le Pacte européen sur la migration et l'asile, composé de neuf règlements et d'une directive, doit entrer en vigueur dans les États membres le 12 juin 2026. Cet ensemble de textes marque un tournant extrêmement préoccupant pour la protection des droits des personnes exilées, en affaiblissant des garanties procédurales essentielles et, plus largement, le droit d'asile au niveau européen.

En 2025, France terre d'asile a poursuivi un travail approfondi d'analyse et de formulation de recommandations en vue de sa mise en œuvre en France. À travers sa participation aux groupes de travail du Conseil européen pour les réfugiés et les exilés (ECRE) et la publication de contributions conjointes avec Forum réfugiés, l'association a identifié des marges d'interprétation permettant de limiter

les atteintes aux droits fondamentaux des personnes concernées. Ces recommandations ont été partagées avec les pouvoirs publics, sans que des rencontres entre le gouvernement ou l'administration et la société civile ne soient cependant organisées.

Parallèlement, moins d'un an après l'adoption du Pacte et avant même son entrée en application, des négociations ont été engagées autour d'un projet de règlement « retour » relatif aux expulsions des personnes en situation irrégulière. Conçu comme un prolongement du Pacte, ce texte constitue une étape supplémentaire dans la remise en cause des principes de l'État de droit. France terre d'asile s'est mobilisée, en lien avec le réseau ECRE, pour alerter sur les risques majeurs associés aux mesures envisagées.

© Antoine Schible



Défendre une politique d'intégration ambitieuse

Convaincue de l'importance d'une intégration précoce, France terre d'asile défend l'accès rapide à l'apprentissage du français et au marché du travail dès le dépôt de la demande d'asile.

Dans cette perspective, l'association a soutenu une proposition de loi visant à ouvrir le droit au travail aux personnes demandeuses d'asile. Une telle mesure permettrait à la fois d'accélérer les parcours d'intégration, de répondre à des besoins locaux de main-d'œuvre et de générer des effets positifs pour les finances publiques, en

réduisant certaines dépenses sociales et en augmentant les recettes issues des cotisations.

Par ailleurs, France terre d'asile a alerté sur les limites des moyens alloués aux dispositifs d'accompagnement global des réfugiés (AGIR). Le plafonnement du nombre de bénéficiaires pris en charge par les plateformes territoriales exclut de fait certaines personnes de cet accompagnement essentiel. L'association rappelle la nécessité de renforcer durablement ces dispositifs afin de garantir un accès effectif à l'emploi, au logement et, plus largement, à une intégration réussie.

Défendre l'État de droit et l'accès aux droits des personnes étrangères

Aux côtés des autres associations intervenant en centres de rétention administrative, France terre d'asile poursuit son engagement pour garantir l'accès aux droits fondamentaux des personnes retenues et dénoncer les dérives des politiques de lutte contre l'immigration irrégulière.

En 2025, le secteur associatif s'est fortement mobilisé contre deux initiatives législatives. La première visait à allonger la durée de rétention pour certaines catégories de personnes. Or, les augmentations successives de la durée maximale de rétention ont démontré que cette mesure n'atteint pas son objectif affiché d'augmenter le nombre d'expulsions effectives. De plus, elle détourne la rétention de sa finalité initiale. Le Conseil constitutionnel a d'ailleurs censuré cette disposition, la jugeant disproportionnée.

La seconde proposition de loi, examinée au Sénat, visait à restreindre, voire empêcher, l'intervention des associations dans les centres de rétention. Présentées comme un frein à l'exécution des expulsions, ces organisations jouent pourtant un rôle essentiel d'information et de défense des droits dans un contexte de privation de liberté. Si ce texte a été adopté au Sénat, il n'a pas poursuivi son parcours législatif à l'Assemblée nationale, n'ayant pas été inscrit à l'ordre du jour.

Face à ces remises en cause répétées, France terre d'asile et ses partenaires demeurent pleinement mobilisés pour défendre les principes de l'État de droit et garantir l'accès effectif aux droits des personnes étrangères.



Hébergement et logement : des besoins croissants, des réponses insuffisantes

Pour la première fois depuis la création du dispositif national d'accueil (DNA), la loi de finances pour 2025 a acté la suppression de 6 500 places d'hébergement destinées aux personnes en demande d'asile. Cette décision intervient à rebours des besoins constatés, alors même que de nombreuses personnes restent sans solution d'hébergement adaptée.

France terre d'asile a dénoncé le caractère contre-productif de cette mesure : si elle permet des économies immédiates, elle aggrave la précarité des personnes concernées et compromet durablement leurs parcours d'intégration.

Plus largement, les personnes en demande d'asile comme les bénéficiaires d'une protection internationale continuent de rencontrer de fortes difficultés d'accès à un logement stable. Nombre d'entre elles connaissent des périodes de vie à la rue ou d'hébergement précaire, avec des conséquences importantes sur leur santé, leur sécurité et leurs démarches administratives.

Face à ces constats, France terre d'asile s'est engagée dans deux actions contentieuses coordonnées par le Collectif

des associations unies. Au total, quarante organisations ont saisi la justice pour dénoncer une situation de « non-assistance à personnes mal logées » et faire reconnaître les manquements de l'État à ses obligations. Ces recours visent notamment à garantir le respect des quotas d'attribution de logements sociaux, relancer la production de logements accessibles, adapter les capacités d'hébergement aux besoins réels et mettre fin à l'introduction de critères illégaux d'accès à l'hébergement d'urgence.



POUR UNE VISION PLUS JUSTE DES MIGRATIONS

Dans un contexte marqué par une polarisation des débats publics et une persistance de discours stigmatisants sur les migrations, France terre d'asile a poursuivi et renforcé son engagement pour faire vivre d'autres récits, ancrés dans les réalités vécues, porteurs d'une vision humaine des migrations. Cette année, l'association a investi de nombreux espaces culturels, médiatiques et citoyens afin de contribuer, pas à pas, à un débat public plus informé, nuancé et apaisé sur les migrations.

Rendre visibles des parcours et des réalités complexes

Au fil de l'année, France terre d'asile a soutenu et accompagné plusieurs œuvres cinématographiques qui donnent chair à l'expérience de l'exil. Dans *Save Our Souls*, ce sont les trajectoires de sauvetage en mer et les relations de solidarité qu'elles font naître qui sont mises en lumière. Avec *Au pays de nos frères*, le spectateur est plongé dans les conséquences intimes de l'exil, entre attachement au pays d'origine et reconstruction ailleurs. Le documentaire *Tout va bien* met quant à lui en lumière les rêves et les réalités de cinq mineurs non accompagnés qui luttent pour trouver leur place en France, entre l'incertitude administrative, les difficultés d'installation, les amitiés qui se nouent et l'espoir d'un avenir meilleur. D'autres films, comme *Veilleurs de nuit* et *France, une histoire d'amour* explorent les enjeux d'inclusion et les liens de solidarité ordinaire dans les sociétés d'accueil.

Ces partenariats ont été l'occasion d'organiser des projections-débats, qui ne sont pas seulement des moments de diffusion mais deviennent de véritables espaces d'échange. Lors des débats, les regards se confrontent, les questions se posent autrement, et les témoignages viennent enrichir la compréhension des enjeux.

Le travail de sensibilisation s'est également déployé à travers des expositions artistiques. Avec sa série photographique *Baadaye*, présentée à la Cité internationale des arts et au Ground Control pendant le festival Exilées, l'artiste Pamela Tulizo donne la parole et rend visibles les femmes demandeuses d'asile en France : elles présentent comme elles le souhaitent leur parcours d'exil, leurs aspirations... Au Palais de la Porte Dorée, un partenariat autour de l'exposition *Migrations & Climat* a permis de mettre en avant les liens entre déplacements forcés et bouleversements environnementaux, donnant à voir une réalité encore trop peu présente dans le débat public.

Parallèlement, la publication de l'ouvrage *Réfugiés : ce qu'on ne nous dit pas*, coécrit par Najat Vallaud-Belkacem, présidente de France terre d'asile et Benjamin Michallet, a permis de nourrir les discours sur les migrations. À travers des données, des analyses et des exemples concrets, ce livre propose de déconstruire certaines idées reçues et d'apporter des éléments accessibles pour mieux comprendre les réalités migratoires.

© Yann Levy Agence 43MM



Faire entendre des voix trop souvent invisibilisées

Au cœur de cette stratégie de sensibilisation se trouve une conviction forte : celles et ceux qui vivent l'exil doivent pouvoir raconter eux-mêmes leurs histoires.

Cette année, cette ambition s'est incarnée dans une diversité de formats et d'espaces d'expression. Le festival Exilées, organisé à Ground Control, a ainsi offert pendant deux jours une scène à des femmes exilées pour partager leurs récits et porter leurs revendications.

Au-delà de cet événement, France terre d'asile a poursuivi un travail approfondi de mise en visibilité des paroles des personnes concernées. À travers des témoignages, l'association s'attache à restituer des parcours singuliers, loin des représentations homogénéisantes. Ces récits donnent à voir la diversité des expériences de l'exil : d'une personne à l'autre, les raisons du départ, les conditions du parcours migratoire et les réalités de l'arrivée en France diffèrent. À travers ces expériences singulières, émergent aussi des défis partagés, comme la nécessité de se reconstruire et de trouver sa place dans une nouvelle société.

Dans le cadre de la biennale Photoclimat, l'exposition *Résonances* construite par France terre d'asile et l'artiste Nicolas Henry a prolongé cette démarche en proposant une approche à la fois artistique et réflexive. En déconstruisant les frontières symboliques entre « eux » et « nous », elle invite le public à interroger ses propres représentations. La table ronde organisée à l'Académie du Climat a ouvert un espace de discussion essentiel, réunissant chercheurs, professionnels et personnes concernées pour analyser la



manière dont les migrations sont traitées dans l'espace médiatique et politique, mettant en évidence les écarts persistants entre discours dominants et réalités vécues. Le projet photographique mené en partenariat avec le collectif Archip_L dans les Hauts-de-Seine a donné la parole aux personnes réfugiées photographiées, en leur donnant la possibilité d'accompagner leurs portraits de textes évoquant leurs réalités, leurs aspirations et leur rapport à la société française.

En redonnant toute leur place aux personnes exilées dans l'espace public, ces initiatives contribuent à déplacer les regards : elles permettent de passer d'une vision abstraite et souvent anxiogène des migrations à une compréhension incarnée, fondée sur des expériences humaines concrètes.

Créer des rencontres et faire émerger le dialogue

Au-delà des productions culturelles et médiatiques, France terre d'asile a continué à aller à la rencontre des publics, dans des espaces variés, avec un objectif : remettre l'humain et la réalité des migrations au cœur des débats, donner à voir la complexité des trajectoires et faire émerger des formes concrètes de solidarité.

Lors d'événements culturels comme les festivals étudiants de l'Université Paris-8 et Dauphine, les Solidays, la Fête de l'Humanité ou encore le Prix Jeunesse pour l'égalité, les échanges s'engagent directement avec les festivaliers. À travers des stands, des tables rondes, des ateliers et des outils pédagogiques, ces temps forts ont permis d'engager le dialogue avec un large public autour des enjeux liés à l'accueil, aux droits et à l'intégration des personnes exilées. L'association met aussi en œuvre des interventions de sensibilisation en milieu scolaire autour des enjeux des migrations et de l'accueil. Le festival annuel de cinéma de l'association dans la Manche a quant à lui permis de mettre en lumière les enjeux liés aux liens familiaux et aux migrations.

Ces moments permettent aux participants de nourrir des interrogations sur des enjeux souvent simplifiés dans les débats publics, de revenir sur leur propre rapport aux migrations et parfois de débiter ou d'approfondir un parcours d'engagement.



2. Notre organisation



INSTANCES

La gouvernance de France terre d'asile s'appuie sur un Conseil d'administration, élu pour trois ans par l'Assemblée générale, et un Bureau composé d'un nombre plus restreint de ses membres. En 2025, le Conseil d'administration comptait 27 administrateurs et le Bureau en réunissait dix.

Viennent compléter cette organisation un comité d'audit, qui travaille notamment en lien avec le Commissaire aux comptes pour préparer l'approbation annuelle des comptes de l'association, et une commission « Plaidoyer », qui contribue à l'élaboration des prises de position publiques et des actions de mobilisation de France terre d'asile.

Composition du conseil d'administration

Le conseil d'administration a été élu par l'Assemblée générale du 21 juin 2025, pour les années 2025 - 2028. Il est présidé par Najat Vallaud-Belkacem. Outre la présidente, les membres sont : Hamida Aman, Dominique Attias, Bertrand Badie, Boubacar Baillo Bah, Benoît Cohen, Georges Dagher, Marianne De Brunhoff, **Joël Dessaint, membre du Bureau**, Romuald Dzomo Nkongo, **Jean-Luc Gonneau, membre du Bureau**, Sylvie Guillaume, Margaret Johnston-Clarke, Chantal Jourdan, Béatrice Marre, Christine Merckelbagh, **Mathieu Michal, membre du Bureau**, **Alain Monod - secrétaire et membre du Bureau**, **Yves Pascouau, membre du Bureau**, **Michel Pelenc, trésorier et membre du Bureau**, **Agnès Rebuffel, membre du Bureau**, Bruce Roch, Matthieu Tardis, **Frédéric Tiberghien, membre du Bureau**, Marie-Laurence Vacher, Christian Vigouroux, **Catherine Wihtol de Wenden, membre du Bureau**.

Trois représentants des salariés avec voix consultative siègent également au Conseil d'administration.

Une gouvernance attentive aux enjeux du secteur

En 2025, le Conseil d'administration a poursuivi l'exercice de ses missions statutaires : vote des budgets, adoption des délibérations nécessaires au fonctionnement de l'association et approbation des comptes.

L'année a également été marquée par la montée en charge du comité d'audit, composé de trois administrateurs.

Ses travaux ont permis d'identifier les principaux risques auxquels l'association est exposée, d'en évaluer la criticité et de définir des actions prioritaires pour les prévenir.

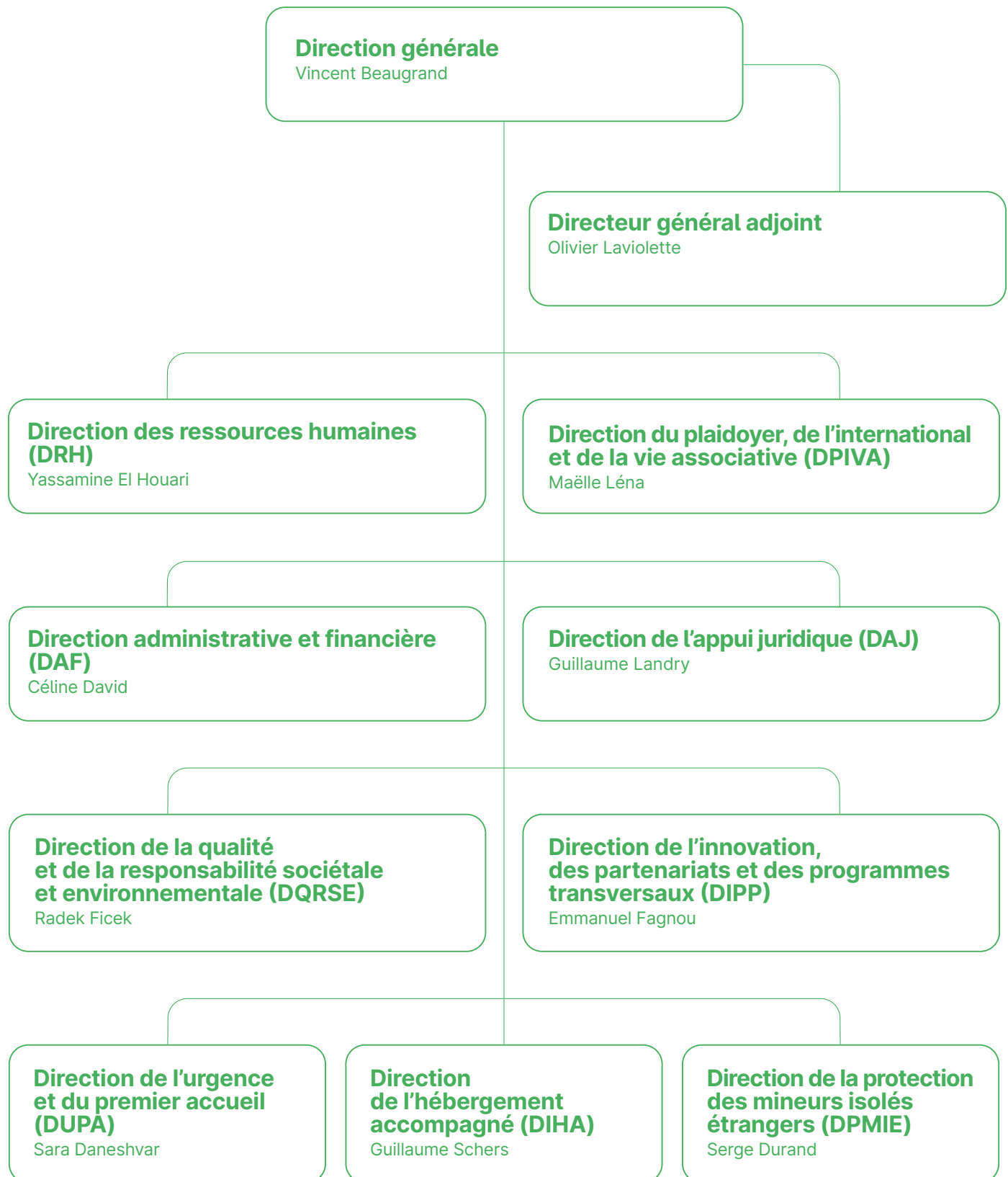
Le Conseil d'administration s'est par ailleurs saisi de plusieurs enjeux d'actualité du secteur : diminution du nombre de places d'hébergement, propositions de loi visant à sortir les associations des centres de rétention administrative, positionnement de plaidoyer de l'association, et situation des salariés de France terre d'asile alors incarcérés en Tunisie.

Enfin, un premier séminaire a été organisé pour lancer les réflexions autour du projet stratégique de France terre d'asile à l'horizon 2030. Ce travail se poursuivra en 2026, avec l'objectif d'aboutir à un projet finalisé au premier semestre.

© Sincerely Media

Le comité de direction

au 30 juin 2026



RESSOURCES HUMAINES

Des effectifs en croissance

En 2025, France terre d'asile a poursuivi sa croissance avec une augmentation de ses effectifs, passés de 1 490 salariés en 2024 à 1 543 en 2025.

Cette évolution est notamment liée au déploiement de deux nouveaux programmes AGIR (Seine-et-Marne et Seine-Saint-Denis) et à la mise en place du projet RELAIS, qui ont nécessité le renforcement des équipes opérationnelles sur le terrain. Cette dynamique traduit

ainsi l'extension des activités de l'association et l'adaptation de ses moyens humains aux besoins des dispositifs d'accompagnement des personnes exilées.

1 543 salariés
au 31 décembre 2025

Portraits de salariés

Lyasmine Slamani, intervenante sociale et juridique à la Spada de Rouen

Je suis intervenante sociale et juridique à la Spada de Rouen, où je travaille depuis 2015. J'ai fait des études de sociologie. Après un échange de six mois à Dakar, au Sénégal, dans le cadre d'Erasmus, je suis revenue avec l'envie de réfléchir à la suite de mon parcours. Un poste à mi-temps en remplacement s'est alors libéré à la Spada de Rouen. Je l'ai accepté et je suis finalement restée.

J'ai toujours eu un attrait pour les questions migratoires. À l'université, je m'intéressais particulièrement à la sociologie des migrations. Travailler auprès des personnes exilées était donc assez naturel pour moi.

Dans mon quotidien, j'accompagne les personnes accueillies dans leurs démarches et je les aide à connaître les droits qu'elles peuvent faire valoir. Mon poste est principalement en lien avec le guichet unique pour demandeurs d'asile (Guda) et la préfecture. Je réalise les premiers enregistrements, je gère les dossiers Ofpra, les recours auprès de la CNDA et différentes démarches administratives. Mon métier est très polyvalent : il comporte une dimension administrative, sociale et juridique. C'est un accompagnement global, dans lequel j'essaie aussi de repérer les vulnérabilités des personnes afin de proposer, en lien avec mes collègues, des solutions adaptées.

La force de notre service, c'est vraiment l'équipe. Nous sommes très soudés et cette entente nous permet de proposer un vrai accompagnement aux personnes que nous accueillons.



Ce qui me plaît dans mon travail, c'est de me sentir utile. Savoir qu'au cours d'une journée, j'ai pu aider quelqu'un et faire en sorte que cette personne se sente moins seule donne beaucoup de sens à ce que je fais. Je pense que c'est important qu'il y ait des personnes présentes pour accompagner les personnes en demande d'asile, les orienter et les aider à trouver les solutions adaptées à leur situation.

Le principal défi reste la gestion du flux et du temps accordé à chaque personne. On ne peut pas vraiment anticiper combien de temps va durer un échange, car chaque situation est différente. Pendant qu'on prend le temps nécessaire avec une personne, une autre attend derrière. Il faut donc réussir à gérer le temps tout en préservant la qualité de la relation avec les personnes accompagnées.

Mon souvenir le plus marquant à France terre d'asile reste l'accompagnement d'une femme que j'ai suivie pendant huit ans. Elle a rencontré beaucoup de difficultés et a dû passer par plusieurs réexamens de sa demande. Lorsqu'elle a finalement obtenu le statut de réfugiée, j'ai vu son soulagement, sa joie et à quel point elle se sentait libérée. Cela fait toujours du bien de voir qu'une procédure aboutit à une reconnaissance du statut de réfugié.

Un soutien renforcé aux salariés à travers l'action sociale et la formation

En 2025, France terre d'asile a renforcé ses dispositifs en faveur de l'accompagnement des salariés, notamment à travers la mise en place d'un service d'accompagnement social accessible à l'ensemble des équipes.

Ce dispositif permet de bénéficier de l'intervention d'assistants sociaux du travail, chargés d'apporter un appui dans les démarches personnelles et de soutenir les situations pouvant impacter la vie professionnelle. Il s'inscrit dans une démarche globale de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail.

Par ailleurs, le plan de développement des compétences, en lien avec l'offre du Centre de formation de France terre d'asile, a permis de renforcer les parcours de formation des salariés. Plusieurs modules ont été déployés autour de la prévention des risques liés au stress et à la charge émotionnelle, de la prévention de la fatigue professionnelle, ainsi que de la détection des signes de détresse psychologique (PSSM).

L'ensemble de ces dispositifs visent à soutenir les professionnels dans l'exercice de leurs missions et à renforcer une culture commune de prévention et de qualité de l'accompagnement au sein de l'association.

Christine Paparonne Peyron, directrice du Cada de Toulon

Je suis directrice du Cada de Toulon depuis bientôt trois ans. J'y suis arrivée en mars 2008, après plusieurs expériences comme assistante sociale, notamment dans le champ du handicap et en centre communal d'action sociale (CCAS). J'ai d'abord exercé comme intervenante sociale, avec un accompagnement principalement tourné vers les questions de santé et, ponctuellement, en appui aux dossiers de demande d'asile. En 2018, à la suite d'une réorganisation du Cada, je suis devenue coordinatrice, puis cheffe de service, avant de devenir directrice de l'établissement.

Quand je suis arrivée, il y avait beaucoup de choses à construire et à gérer. J'ai tout de suite aimé la liberté de pouvoir imaginer des solutions sur mesure et d'être au plus près des besoins des personnes que nous accompagnons. C'est ce qui m'a donné envie de rester. Au fil des années, j'ai aussi découvert toute la richesse des rencontres. Malgré leur parcours d'exil, les personnes que nous accueillons dégagent souvent une force qui suscite le respect et l'admiration.

Aujourd'hui, mon rôle consiste à organiser le travail avec mes équipes afin que les résidents bénéficient du meilleur accompagnement possible. Je veille à ce que nous continuions à nous interroger collectivement sur leurs besoins et sur les réponses que nous pouvons leur apporter, tout en représentant France terre d'asile auprès des institutions locales. Le développement de cours de FLE/FLI organisés en niveaux par une professionnelle qualifiée amènent des résultats significatifs dans leurs parcours d'insertion. Par ailleurs, leurs progrès sont aussi le fruit du dispositif de santé mentale développé au Cada en 2018, dont je suis particulièrement fière. Initialement destiné à nos résidents, il propose des consultations avec des psychologues, un médecin psychiatre et d'autres intervenants qui travaillent sur l'image de soi et le bien-être,



accompagnées dès que nécessaire par de l'interprétariat. Grâce au soutien de la DDETS, puis de l'ARS et plusieurs appels à projets, il a progressivement été ouvert à d'autres structures du dispositif national d'accueil ainsi qu'aux bénéficiaires de la protection internationale, dans le Var.

Ce qui me plaît le plus dans ce métier, c'est de voir des personnes retrouver de l'espoir malgré les épreuves qu'elles ont traversées. Lorsqu'une procédure ou un projet de vie aboutit favorablement, c'est toujours une grande satisfaction pour chacun de nous.

En parallèle, notre métier fait face à de nombreux défis. Il faut continuer à faire connaître notre travail et mieux faire comprendre les réalités des personnes qui cherchent refuge en France, alors que les idées reçues restent nombreuses. Les contraintes budgétaires et les évolutions des politiques publiques nous obligent également à nous réinventer en permanence pour maintenir la même qualité d'accueil.

Le souvenir qui m'a le plus marquée reste les retrouvailles d'un couple séparé pendant sept ans, sans savoir si l'autre était encore en vie. La femme était enceinte de leur dernier enfant lorsqu'ils se sont perdus de vue. Sept ans plus tard, le père s'est présenté au Cada et nous avons pu organiser les retrouvailles. Ce jour-là le père a rencontré son enfant pour la première fois. Ce sont des moments qui donnent tout leur sens à notre engagement.

LE BÉNÉVOLAT, UN SOUTIEN ESSENTIEL DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EXILÉES

En 2025, plus de 750 bénévoles se sont engagés au sein des dispositifs de France terre d'asile. Leur mobilisation a directement contribué à l'accompagnement des personnes exilées, en renforçant l'accès à l'apprentissage du français, à l'information, aux activités collectives et au lien social.

L'apprentissage du français occupe une place importante dans cet engagement. Plus de 150 bénévoles ont animé des cours de français langue étrangère (FLE), tandis que plus de 300 interprètes bénévoles sont intervenus à distance ou en présentiel afin de faciliter la communication et l'accès aux droits des personnes accompagnées.

Partout sur le territoire, les bénévoles ont également animé ou soutenu de nombreuses activités favorisant l'autonomie, le renforcement du lien social et la participation à la vie locale : ateliers de cuisine, activités sportives, sorties culturelles, ateliers créatifs pour les enfants, sorties sociolinguistiques, accompagnement numérique ou interventions artistiques. Dans plusieurs régions, ils ont également contribué au développement de partenariats de proximité et à la création de liens entre les personnes exilées et leur territoire d'accueil.

L'année 2025 a également marqué une étape importante dans la structuration du bénévolat à France terre d'asile avec la création du Service engagement citoyen, dédié au développement et à la coordination des actions bénévoles. Ce service accompagne les établissements dans la mise en place d'activités animées par des bénévoles, soutient le déploiement du programme Duos de demain et développe des outils communs pour l'encadrement et la formation des bénévoles.

Dans ce cadre, un parcours d'intégration et de sensibilisation autour des enjeux de l'exil et de l'accompagnement des personnes migrantes a été mis en place pour les nouveaux bénévoles. Le service a également organisé en 2025 un séminaire national réunissant plus de quarante bénévoles engagés dans l'enseignement du FLE et déployé de nouveaux modules de sensibilisation, contribuant à renforcer progressivement la cohérence et la qualité de l'engagement bénévole à l'échelle de l'association.

| 750 bénévoles



© Karzan Sofiwan

RAPPORT FINANCIER

L'exercice 2025 présente un déficit d'exploitation dans un contexte budgétaire tendu. Il représente 2,4% du budget, contre 1,4% en 2024, dans un contexte de stagnation des produits. Cette évolution résulte principalement d'une hausse des charges de personnel (+8 %) engendrée par la progression des effectifs et de la non-couverture du Ségur pour tous, notamment pour les fonctions support.

Par ailleurs, l'association continue de pâtir des effets de l'inflation cumulée des années 2021-2023 qui n'ont pas été répercutés dans les prix de journée.

Les activités

L'année 2025 marque une pause dans la croissance soutenue qu'a connue l'association depuis 2020. Les produits stagnent à 145 M€, conséquence de la baisse d'activité observée sur les dispositifs accueillant les mineurs isolés étrangers (baisse des flux d'arrivées en Île-de-France et dans le Pas de Calais), ainsi que la fermeture

de plusieurs établissements d'accueil des personnes réfugiées ukrainiennes.

Ces évolutions n'ont pas été compensées par la montée en puissance des programmes AGIR gérés par l'association.

Évolution par type d'activité (en K€)	Résultat 2025	Résultat 2024
DAJ	5 513	3 006
DPMIE	41 792	45 002
DIPP	8 273	5 483
DUPA	17 134	18 091
DIHA	70 565	70 956

Légende

DAJ : regroupe principalement les centres de rétention administration et le Centre appui ressources-intégration

DPMIE : regroupe les dispositifs d'évaluation, de mise à l'abri et d'accompagnement vers l'autonomie des mineurs isolés étrangers

DIPP : regroupe principalement les programmes AGIR

DUPA : regroupe principalement les Spada et les dispositifs de premier accueil

DIHA : regroupe les Cada, Huda et CPH

L'année 2025 marque une pause dans la croissance soutenue qu'a connue l'association depuis 2020. Les produits stagnent à 145 M€, conséquence de la baisse d'activité observée sur les dispositifs accueillant les mineurs isolés étrangers (baisse des flux d'arrivées en Île-de-France et dans le Pas-de-Calais), ainsi que la

fermeture de plusieurs établissements d'accueil des personnes réfugiées ukrainiennes.

Ces évolutions n'ont pas été compensées par la montée en puissance des programmes AGIR gérés par l'association.

Compte de résultat

Compte de résultat 2025 résumé (en K€) Récapitulation france terre d'asile		
I - PRODUITS D'EXPLOITATION	145 032	145 425
II - CHARGES D'EXPLOITATION	148 579	147 542
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	- 3 547	- 2 117
III - PRODUITS FINANCIERS	68	117
IV - CHARGES FINANCIERES	0	39
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	68	78
RÉSULTAT COURANT (I-II+III-IV)	- 2 039	- 962
V - PRODUITS EXCEPTIONNELS	2	147
VI - CHARGES EXCEPTIONNELLES	21	187
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-19	- 39
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	145 102	145 689
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI)	148 600	147 767
SOLDE INTERMÉDIAIRE	- 3 498	- 2 078
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	16	27
RÉSULTAT (EXCÉDENT OU DÉFICIT)	- 3 514	- 2 105

Les charges d'exploitation de l'association ont augmenté de 0,7% en 2025, cette évolution repose sur :

- la croissance significative de la masse salariale : augmentation des ETP liée à l'ouverture des programmes AGIR en Île-de-France, le renforcement des équipes au siège (service immobilier et gestion locative) et le versement du Ségur pour tous les salariés.
- une maîtrise des achats et des services extérieurs qui diminuent de 4%, et qui se concrétise plus particulièrement par la baisse du recours à du personnel extérieur.

© Headway

Bilan simplifié

ACTIF		2025	
	Valeur Brute	Amort & provisions	Valeur Nette
ACTIF IMMOBILISÉ			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 667	717	950
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	29 241	22 581	6 390
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	2 894	670	2 224
TOTAL I	33 709	23 933	9 776
ACTIF CIRCULANT			
STOCKS FIN DE PÉRIODE	27	0	27
CRÉANCES D'EXPLOITATION	10 723	47	10 676
COMPTES FINANCIERS	17 724	0	17 724
COMPTES DE RÉGULARISATIONS			
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	2 011	0	2 011
TOTAL II	30 485	89	36 568
Total de l'actif	64 287	24 017	40 270
PASSIF		2025	
FONDS PROPRES			
FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE		4 699	
RÉSERVES		15 932	
EXCÉDENT OU DÉFICIT DE L'EXERCICE		- 3 514	
SITUATION NETTE		17 116	
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		0	
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		1 007	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		1 824	
AVANCE ET ACOMPTES REÇUS		0	
DETTES			
DETTES		18 554	
COMPTES DE REGULARISATION			
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		1 203	
Total du passif		40 270	

À l'actif

- Les immobilisations nettes progressent et traduisent le lancement du développement du système d'informations métier, l'achat de matériel informatique (ordinateurs portables, serveurs) et les travaux d'aménagement dans plusieurs dispositifs, notamment pour répondre aux normes des établissements recevant du public (ERP).
- Les créances d'exploitation diminuent fortement, en raison de la régularisation en 2025 d'un certain nombre d'opérations liées à des exercices antérieurs.

Au passif

- Les fonds propres avec droit de reprise et les reports à nouveau correspondent aux résultats des activités contrôlées sur les deux exercices précédents. Ces fonds sont conservés dans l'attente des contrôles et des décisions d'affectation des financeurs. Ils sont, pour l'essentiel, réaffectés au financement des activités de l'association.
- Les provisions pour risques diminuent, principalement du fait de la couverture des charges engendrées en 2025 par les fermetures de places du DNA.

3. Annexes



LISTE DES ACRONYMES

AGIR	Accompagnement global et individualisé des réfugiés
AMNA	Accueil des mineurs non accompagnés
BPI	Bénéficiaire d'une protection internationale
Cada	Centre d'accueil pour demandeurs d'asile
Caes	Centre d'accueil et d'évaluation des situations
CAR	Centre Appui Ressources
CPH	Centre provisoire d'hébergement
CRA	Centre de rétention administrative
DDETS	Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités
DIAIR	Délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés
DNA	Dispositif national d'accueil
DPHRS	Dispositif provisoire d'hébergement des réfugiés statutaires
ETP	Équivalent temps plein
Huda	Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile
MIE	Mineur isolé étranger
MNA	Mineur non accompagné
Ofii	Office français de l'immigration et de l'intégration
Ofpra	Office français de protection des réfugiés et des apatrides
Saer	Service d'aide aux étrangers retenus
Spada	Structure de premier accueil des demandeurs d'asile



© Yann Levy Agence 43MM

MERCI POUR LEUR CONFIANCE

Partenaires institutionnels

France terre d'asile bénéficie de financements de l'Union européenne (en direct ou indirectement, via notamment les programmes AGIR).

L'association travaille de manière étroite avec l'État français à travers ses services ou agences mobilisés pour l'accompagnement des personnes en exil :

- Direction des étrangers en France (DGEF) au sein du Ministère de l'Intérieur
- DIAIR
- DIHAL
- Préfectures
- DDETS / DRIETS
- OFII
- Agences régionales de santé
- DRIHL (Ile-de-France)
- Caisses d'allocations familiales (CAF)



Cofinancé par
l'Union européenne



- Assurance maladie
- Membres du réseau public pour l'emploi (France travail, Union nationale des Missions locales, AFPA, Epide, etc.)
- Réfugiés.info, etc.

Au niveau territorial, l'association agit avec l'appui de plusieurs conseils départementaux (Calvados, Manche, Hautes-Alpes, Hauts-de-Seine, Loire-Atlantique, Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis, Somme, Pas-de-Calais, Val-de-Marne, etc.) ainsi que des collectivités locales comme la Ville de Paris et des mairies.

Enfin, France terre d'asile entretient des liens étroits avec des institutions internationales chargées des questions migratoires, dont le HCR (Haut-commissariat aux réfugiés des Nations unies) et l'OIM France.



Mécènes et partenaires privés

France terre d'asile remercie ses mécènes qui lui permettent de mener de nombreuses actions d'accompagnement des personnes en exil :

- Fondation Chanel
- Fondation GRDF
- Fondation EDF
- Fonds L'Oréal pour les Femmes
- Fonds de Dotation Transatlantique
- Groupe Nutriset
- Fondation The Adecco Group
- Recyclivre
- Groupe La Poste

L'association remercie tout particulièrement le Crédit Coopératif pour son partenariat de longue date.



Partenaires associatifs

France terre d'asile est membre de collectifs associatifs :

- Cause Majeur !
- Collectif ALERTE
- Collectif des associations pour le logement
- ECRE (European council on refugees and exiles)
- Fédération des acteurs de la solidarité (FAS)
- Pacte du pouvoir de vivre
- Uniopss
- Voxpublic
- Anafé
- Work with refugees
- L'Agence du Don en Nature
- Dons Solidaires
- Komeet

L'association mène notamment des programmes en commun avec : Cité internationale des arts, Mission locale de Paris, EPE Calvados, Forum réfugiés, Emmaüs solidarités, Coallia, Casp, La Cimade, Action contre la faim, Amnesty international, TENT, projet RISE (IRD, Inalco, Institut convergence migrations, J-PAL, etc.), Synergie migrations, Désinfox migrations, biennale PhotoClimat, etc.



France terre d'asile

Siège social :

24 rue Marc Seguin, 75018 Paris

Tél. : 01 53 04 39 99

infos@france-terre-asile.org

www.france-terre-asile.org